

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

DUBERGER ET LE COLONEL BY.

Les *Lettres sur l'Amérique* de Xavier Marmier sont un charmant ouvrage. Ces impressions d'une promenade au nouveau monde ne sont pas sans doute étrangères aux lecteurs de la *Revue*. Car Marmier est un voyageur émérite—les pics neigeux de la Laponie ne l'ont même pas effrayé ; c'est de plus un littérateur distingué, ses nombreux volumes lui en ont acquis le renom. Il a beaucoup vu et beaucoup observé. Il se complait à causer des lieux où il a promené ses pas errants. Ses récits sont élégants et émaillés de fines anecdotes, ses descriptions brillent de toutes les richesses de sa palette.

Ses *Lettres* abondent en pages émouvantes. Elles peignent fidèlement nos mœurs locales, les vertus de notre race et retracent avec enthousiasme l'histoire tourmentée et toujours glorieuse des fils de la France sur les rives du St. Laurent. Trop de voyageurs superficiels ou préjugés ont médité de notre peuple, pour que nous soyions ingrats envers un écrivain aussi sympathique que l'est Marmier. C'est peut-être ce qui a contribué à me rendre la lecture de ses souvenirs d'Amérique si attachante.

Une histoire toute canadienne et consignée dans ses *Lettres* met en scène les deux personnages dont on a lu plus haut les noms ; elle me servira à crayonner ces quelques pages.

I

Le récit de Marmier nous reporte aux premières années du siècle. Il dit que c'est une de ces histoires de *sic vos non vobis* illustrées par le génie de Virgile. Elle fut contée à l'auteur durant son séjour à

Québec. Comme elle importe pour la solution des faits mis en évidence ; nous allons la reproduire littéralement :

“ Un M. Duberger, dit Marmier, employé aux travaux du génie et français d'origine, s'était tellement passionné pour sa noble cité qu'il résolut d'en faire le plan en relief. L'œuvre entreprise, il la poursuivit pendant de longues années avec une patience infatigable et une rare habileté. Pas une élévation de terrain, pas une muraille qui ne fût par lui mesurée et reproduite à sa place dans ses justes proportions, avec la stricte exactitude d'un calcul géométrique. De quartier en quartier, de rue en rue, d'édifices en édifices, il en était venu à composer en plusieurs compartiments, qui se rejoignaient au moyen d'un mécanisme, un Québec en miniature, un Québec complet.

Ce long et difficile ouvrage était achevé lorsqu'un capitaine anglais M. By, vint le voir et en parut émerveillé. Après avoir comblé d'éloges l'ingénieux artiste, il lui demanda s'il ne pensait pas à retirer le bénéfice qu'il devait naturellement attendre de tant d'heures, de tant de veilles employées à une telle tâche. M. Duberger répondit que l'idée ne lui était jamais venue de faire une spéculation d'un travail auquel il s'était dévoué avec amour, et qu'il avait poursuivi avec joie ; que sa récompense serait de le voir apprécié de ses concitoyens, et de le léguer à son fils comme un exemple de sa persévérance.

Quelques jours après, M. By revint le trouver et lui dit : “ Je vais partir pour l'Angleterre, je suis sûr que votre plan serait estimé à un très haut prix à Londres. Si vous voulez me le confier et me permettre d'en disposer dans vos intérêts, je me fais fort d'obtenir pour vous soit l'avancement que vous méritez pour une telle preuve de talent, soit une rémunération pécuniaire.

L'honnête Duberger, qui n'était pas riche, qui n'occupait qu'un modeste emploi, et qui avait des enfants à élever, se laisse séduire par ces offres, par les témoignages de dévouement qui les accompagnaient, emballe les divers parties de son œuvre, les confie à son généreux protecteur, et se met à faire une autre construction plus aisée mais moins solide que celle qu'il venait d'abandonner, la construction de plusieurs beaux châteaux en Espagne.

Pendant qu'il se promenait ainsi gaiement dans la région des songes, M. By annonçait dans la capitale de la Grande Bretagne qu'il avait, lui, M. By, dans les loisirs de sa vie de garnison, dessiné, composé dans tous ses détails le plan en relief de Québec, et en montrait avec une aimable satisfaction les différentes pièces à ses chefs, aux hommes de l'art et aux curieux. Cependant il s'agissait de rajuster ces pièces disjointes pour en former un ensemble com-

plet, et par malheur, M. By avait, dans la précipitation de sa conquête, oublié d'apprendre le mécanisme inventé par M. Duberger. Mais une fois engagé dans la voie de la trahison, une perfidie de plus ne devait pas embarrasser sa conscience. Il écrit donc au confiant artiste de Québec que son œuvre excite une admiration universelle, qu'il ne lui manque plus pour en obtenir le prix qu'il lui a promis que de pouvoir la présenter dans son unité. Courrier par courrier, M. Duberger lui adresse une explication détaillée à l'aide de laquelle M. By rejoint la citadelle à l'église, la haute ville à la basse ville et invite tous ceux dont il voulait gagner les bonnes grâces à venir observer son travail. Cette fois, il fut pleinement récompensé de sa belle invention. Les ingénieurs vantèrent ses connaissances mathématiques ; ses chefs le signalèrent comme un officier d'un rare mérite. Il obtint immédiatement un grade supérieur et plusieurs autres témoignages de distinction.

Tandis qu'il jouissait de son triomphe, le pauvre M. Duberger était frappé d'une paralysie qui bientôt le conduisit au tombeau. Son fils¹ ne sachant ce qui se passait à Londres ne pouvait réclamer l'héritage qui lui avait été si indignement ravi. Quelques années plus tard, M. By² revenait au Canada avec le rang de Colonel et fondait sur les rives de l'Ottawa, une ville qui s'appelle glorieusement *Bytown*³ (la ville de By) !"⁴

II

Le récit de Marmier, bien qu'il pêche un peu contre l'exactitude, est très-propre à entacher la mémoire du Colonel By, qui se serait servi du génie de Duberger pour se faire reconnaître des aptitudes

1 Il était ingénieur et dessinateur, il fut employé en même temps que son père durant la dernière guerre dans le corps des Ingénieurs.

2. Le Colonel By est né en Angleterre vers l'année 1780. Il entra de bonne heure dans le corps des ingénieurs royaux, dont il était lieutenant, lorsqu'il vint au Canada en 1800.

Il fut chargé de plusieurs travaux de construction militaire, partit pour l'Angleterre et revint au pays en 1826 pour construire le canal Rideau. Comme on avait découvert certaines irrégularités dans l'administration pécuniaire des travaux du canal, et qu'on les lui attribuait, il se rendit en août 1832 en Angleterre pour s'y disculper, mais on ne voulut pas l'entendre. On croit que ce traitement auquel il ne s'attendait pas le remplit de chagrin et hâta la fin de ses jours ; il expira peu de temps après.

3. En 1854, les citoyens d'Ottawa pétitionnèrent la législature pour changer le nom de *Bytown* en celui de la grande rivière qui coule aux pieds de la capitale, et depuis ce temps, elle ne porte plus le nom de son fondateur.

4. *Lettres sur l'Amérique*. Vol. I. Page 145 à 148.

remarquables par ses chefs et s'acquérir des titres à la célébrité. Il ne serait alors ni plus ni moins qu'un escamoteur éhonté et on devrait conserver un triste souvenir du fondateur de la capitale du Canada. Il appert toutefois que Marmier ne rend pas complète justice à By et n'est peut-être pas fondé dans quelques détails de son récit. C'est ce dont on peut s'assurer en lisant l'ouvrage du voyageur John Lambert. Ce dernier séjourna à Québec vers 1806 et il y rencontra By, son ancien condisciple, qui, suivant ce narrateur, travaillait alors de concert avec Duberger à l'exécution du magnifique plan en relief de Québec. C'est en bien des points la contre-partie de Marmier. Il ne nous semble pas qu'on puisse soupçonner l'auteur de partialité, car il parle de Duberger avec les plus grands éloges. Voici ce qu'il relate à ce sujet : " avant que je quitte le sujet des arts en Canada, pays plus capable en apparence de soutenir que de créer le génie, je ne dois pas omettre de faire mention d'un monsieur Duberger, natif de ce pays et officier dans le corps des ingénieurs et dessinateurs militaires, pour lui rendre le tribut d'éloges qu'il mérite à si juste titre. C'est un homme qui s'est rendu capable par son seul génie et qui n'a eu pour s'instruire d'autres avantages que ceux que la province lui fournissait, car il n'est jamais sorti de son pays. Il excelle dans les arts mécaniques et dans les plans et dessins de mesurage militaire. Il a eu la politesse de me montrer plusieurs de ses grandes esquisses du pays et plusieurs autres dessins, dont quelques-uns sont réellement beaux et qui sont déposés au bureau des Ingénieurs.....

Mais le plus important de ses travaux est un magnifique modèle de Québec, auquel il est actuellement occupé, conjointement avec un de mes anciens condisciples, le Capt. By, ¹ du corps des ingénieurs, que j'ai eu le plaisir inattendu de rencontrer en Canada après une absence de dix ans. Tout le modèle est tracé et on en a terminé une grande partie, particulièrement les fortifications et les édifices publics. Ce plan a plus de 35 pieds de longueur et comprend une portion considérable des plaines d'Abraham, qui y sont représentées jusqu'à la place même où Wolfe expira. Ce qui est terminé est d'une beauté superbe, fait entièrement en bois et modelé

¹ Bibaud se trompe dans son *Panthéon Canadien* en disant que Duberger fut " aidé du capitaine *Byson*, son compagnon de collège." Il a mal traduit Lambert qui parle du Capt. By, et non *Byson*, lequel fut le condisciple de ce voyageur et non de Duberger.

Il commet une autre erreur en affirmant que " Marmier, dans son *Voyage en Amérique*, attribue à Duberger la principale part dans les travaux de fortification de Québec et prétend que d'autres se sont attribué ce qu'il a fait en ce genre." Marmier parle du modèle en relief de Québec dû à Duberger et nullement de travaux de fortification.

sur une certaine échelle, de sorte que chaque partie sera remarquable d'exactitude. On y verra la forme et les projections du roc, les élévations et les déclivités de la ville et les éminences des plaines qui commandent particulièrement la garnison. Ce plan doit être envoyé en Angleterre et il recevra sans doute du gouvernement Anglais l'encouragement qu'il mérite."

L'ouvrage que je viens de citer dit dans une note que le plan en question a été ensuite envoyé en Angleterre et déposé à l'arsenal de Woolwich en 1813.

D'après Lambert, By aurait donc travaillé conjointement avec Duberger à l'exécution du modèle en relief de Québec, que nous devons sans doute en grande partie au génie de notre distingué compatriote. On avait dès lors suivant ce voyageur, l'intention d'envoyer ce plan en Angleterre et Marmier doit se tromper en disant que By ne vint voir le modèle, dont il fut émerveillé, que lorsque ce long et difficile ouvrage fut terminé. Certains autres détails rapportés par Marmier se trouveraient être par là même inexactes, si on ajoute foi à la relation de Lambert, faite à l'époque même où fut exécuté le plan et qui semble avoir des titres à créance.

En tous cas, il ne paraît pas possible que By ait ignoré le travail de Duberger jusqu'à la veille même de son départ pour l'Angleterre, qui eut lieu en 1811, puisqu'il était jusqu'à cette année, capitaine dans le corps des Ingénieurs et que Duberger était l'un de ses subalternes. Ils ont dû bien se connaître vraisemblablement et cela explique pourquoi Duberger aurait confié son modèle à un homme, qui était loin de lui être étranger.

Mais l'accusation capitale contre By ne se trouve pas détruite pour tout cela, à savoir qu'il s'est vanté en Angleterre d'être le véritable auteur du plan en relief de Québec. On a, au contraire, mille raisons pour la croire bien fondée. Et certains écrivains lui donnent encore tout le mérite de l'œuvre. Ne lit-on pas par exemple dans les *Sketches of the Celebrated Canadians* par Morgan, à l'article concernant By : "Ce fut vers ce temps qu'il termina le magnifique modèle de Québec, qui fut envoyé en Angleterre et soumis à l'examen du Duc de Wellington."

By s'est donc paré du génie de Duberger pour avoir des droits au prompt avancement qu'il avait promis à son émule du Canada ; aussi voit-on qu'on ne tarda pas trop à le récompenser, puisqu'il revint au pays en 1826 avec mission de construire l'une de nos merveilles de l'art, le canal Rideau. Quelque soit le vrai mérite du

¹ *Travels through Canada and the United States of North America*. Vol. I Pages 330, 31 et 32.

colonel By, que je n'ai nullement l'intention de mettre en cause, il semble hors de doute qu'il joue un rôle peu honorable dans cette affaire et qu'il a leurré et dupé l'honnête Duberger à son grand profit. L'intérêt et l'amour propre ont fait taire les sentiments d'honneur qui devaient guider By en cette circonstance. Mais l'histoire en burinant ses arrêts saura mettre à nu son méfait et le lui faire expier en le signalant à ceux qui évoqueront son souvenir.

Si on en croit Lambert, ce ne serait pas la première fois qu'on enlèverait à Duberger la paternité des œuvres qu'il marquait de son génie, car il dit "que la seule carte exacte que l'on ait faite du Canada a été publiée à Londres par M. Faden, au nom de M. Vondenvelden. Cette carte, ajoute-t-il, a été tracée par M. Duberger et un autre monsieur ¹ dont les noms auraient plus de droit à être inscrits sur la carte que celui qu'elle porte actuellement."

Et pourtant, Duberger s'est éteint dans l'obscurité et dans la pauvreté, lui qui était doué d'une si grande intelligence de l'art où il primait, et les noms de ceux qui se sont enrichis des dépouilles de son génie sont encore cités avec honneur et respect, tandis que son souvenir est à peu près ignoré.

Puissent ces pages fort incomplètes contribuer à faire revivre son nom et lui rendre une justice tardive !

JOSEPH TASSÉ.

¹ Bibaud dit que le collaborateur de Duberger était M. Louis Charland, géographe et antiquaire, décédé en 1833.

UN BESOIN PRESSANT.

Après avoir dit pendant cinquante ans que le Bas-Canada est un pays essentiellement agricole et que son avenir dépendra tout entier de la culture de ses champs, nous commençons à écouter une rumeur qui tend à affirmer l'urgence qu'il éprouve de se créer des ressources au moyen de l'industrie. Plusieurs personnes vont même jusqu'à dire que notre province est faite et localisée de manière à n'être jamais qu'une contrée propre aux manufactures.

Ce dernier mot semble être le fruit de l'expérience. C'est l'ordre d'autrefois renversé. Il a fallu un demi-siècle pour en arriver là.

Les uns tiennent pour l'agriculture, les autres pour l'industrie. Lequel des deux partis a raison ? Tous deux auraient assurément tort de pousser leur théorie à l'extrême ; tous deux auraient raison en accordant que l'un et l'autre parti ont également du bon. Disons "également" afin de mettre chaque prétention en équilibre avec la prétention contraire, ce qui est concéder beaucoup à l'agriculture, dans un pays où le climat est si rigoureux.

Dès aujourd'hui, il est visible que les arts manufacturiers vont entrer dans la faveur publique et qu'un pas marquant se fait dans cette direction. L'on ne peut refuser à l'industrie un grand rôle dans le bien-être des peuples chez qui elle existe, cela suffit pour que les partisans de l'agriculture par dessus tout, que l'on ne songe pas à molester, fassent bon accueil à la nouvelle venué et lui souhaitent comme nous, des jours de paix et de prospérité.

Une chose qui frappera nos descendants c'est qu'entourés d'exemples comme nous le sommes et ayant sous les pieds un pays naturellement disposé pour cet objet, nous ayons attendu si tard pour agir, tandis que des centaines de mille Canadiens s'en allaient précisément faire aux Etats-Unis la besogne que nous leur refusions.

On alléguerait vainement pour excuse que les Canadiens Français ne peuvent se prêter aux calculs des industries et que nous manquons de capitaux pour ouvrir la voie. Ces deux pauvres rai-

sons ont été accommodées à toutes les sauces, on les a exposées à tout propos, tout le monde veut bien y croire, ce qui n'empêche pas qu'elles sont détestables et surtout fausses.

Si nous n'avions pas d'aptitudes pour les industries, tant de nos gens qui vont à l'étranger gagner leur pain, trouveraient à s'y occuper ailleurs que dans les manufactures. L'habitude de voir les Etats-Unis à travers les lettres qui nous viennent de nos parents, amis et connaissances établis de ce côté de la frontière fait que nous ignorons l'existence de toute autre chose que les manufactures dans ce pays. Pourtant, il y a bien aussi là quelques millions de bras occupés à d'autres travaux; et bien d'autres carrières appellent les arrivants! Nos compatriotes paraissent aimer avant tout les centres où fleurissent les industries et ils s'y trouvent tellement "chez eux" qu'ils ne regardent jamais au delà.

Le génie industriel et inventif de notre race est incontestable. Toutefois, il est loin de briller aujourd'hui de son éclat propre, faute d'avoir ici l'espace que les autres contrées lui offrent pour se déployer et se rendre utile.

Il serait curieux de connaître, par exemple, les inventions canadiennes, qui ont végété chez nous et qui ont fini par s'acclimater ailleurs, pour nous revenir plus tard parées du prestige du succès.

Un poète a raconté l'histoire d'une Idée, qu'il représente sous la figure allégorique d'une très-jolie fille, née dans la pauvreté. Vainement son père tente de la pousser dans le monde; il a beau vanter sa beauté qui brille aux yeux de tous et montrer son esprit qui charme et impose à la fois, personne ne la trouve de condition assez relevée. Enfin, désespérant de ses compatriotes, elle part pour l'Angleterre, y épouse un milord et, de retour dans son pays natal, au bras de son mari, millionnaire, elle tient le haut du pavé, donne le ton, remue la cour et la ville..... pendant que son père (lisez l'inventeur) meurt de faim au coin d'une borne.

Eh bien! il en est ainsi, il en sera ainsi tant que nous n'aurons pas fait de la province de Québec une contrée industrielle, sans préjudice à l'agriculture. Pour que l'homme de talent obtienne au milieu des siens quelques bribes de la récompense qu'il mérite, il faut surtout que l'on sente le besoin d'employer ce talent, mais à quoi peut-il s'attendre si l'indifférence du peuple va jusqu'à ignorer l'usage que l'on en peut faire? Un préjugé absurde contribue aussi à éloigner le sentiment public de tout rapport encourageant avec les personnes qui se consacrent aux entreprises industrielles, l'on s'imagine, avec assez peu de sens-commun, que la somme d'intelligence nécessaire aux conceptions et aux travaux de cet ordre est de beaucoup moindre que celle dont on a besoin pour exercer

trois ou quatre professions très répandues. C'est le contraire qui est vrai. En outre de l'énergie qu'il faut aux industriels, n'oublions pas de reconnaître qu'ils utilisent de grands talents, le fruit de longues et patientes études et parfois un esprit de dévouement rare parmi les gens du monde. A cause de ce même préjugé, qui ne veut appliquer les talents qu'à la pratique de la médecine ou du droit, par exemple, l'on a érigé en croyance que les enfants les plus bêtes doivent être attachés à l'agriculture et que les plus fous ne sont propres qu'aux industries.

Robinson dans son île fut contraint par la nécessité de tirer parti des objets qu'il y trouva. Plus choyés de la fortune, et moins entreprenants, nous faisons fi des ressources qui sont à notre portée ; en grands seigneurs, nous préférons acheter ce que nous ne prenons pas la peine de fabriquer nous-mêmes. Cela ne pourra cependant pas durer toujours.

L'opinion publique est inerte de son naturel et hostile aux innovations. Elle ne se manifeste que pour sanctionner ou condamner ce qui est fait ; en règle générale, elle ne croit pas aux théories qu'on lui soumet, elle est plus disposée à les repousser qu'à les accueillir ; de là le peu de secours que reçoivent en ce moment quelques hommes courageux, qui font des sacrifices pour promouvoir l'esprit d'entreprise industrielle dans notre population.

Nous avons été élevés hors de tout contact avec les classes besogneuses qui font circuler les capitaux d'une nation sur tout un continent ; il nous plaît de rester dans ce calme étrange. Hélas ! le succès est une condition rigoureuse pour obtenir l'appui de ceux-là mêmes, qui sont les plus intéressés aux conséquences d'un mouvement. Il y a dix ans, tout le monde se serait moqué de celui qui aurait osé dire que nous pouvions cultiver du tabac et arriver à fabriquer des cigares comme ceux qui ont reçu des prix aux diverses grandes expositions de ces trois dernières années.

Pour occuper une population flottante déjà considérable, nous n'avons rien, sauf l'agriculture, mais c'est justement la classe qui ne se sent pas entraînée vers les champs qui forme cette population. Cela est dans l'ordre ; l'on ne saurait exiger que tout un peuple, jusqu'au dernier individu, prenne les manchons de la charrue.

Il y a nombre de collégiens qui, à vingt ans, se trouvent trop savants pour suivre leur père dans les sillons ; de même, il y a nombre de fils de cultivateurs qui, sans ambitionner l'instruction, veulent être autre chose que des cultivateurs. L'homme naît ce qu'il sera, et il passe sa vie à suivre les instincts de sa vocation, tant pis si on le force à dévoyer !

Autrefois, nous étions à peu près isolés du reste de l'univers ; nos

terres étaient immenses et rapportaient beaucoup ; le chiffre de notre population était presque insignifiant ; chacun vivait grassement à la maison et pouvait voir tout en rose sans redouter la misère—c'était " les bonnes années."

Aujourd'hui, les chemins qui mènent en une étape à plusieurs centaines de lieues sont ouverts sans qu'il en coûte beaucoup pour les parcourir ; nos terres sont morcelées et obérées ; la population déborde des campagnes dans les villes qui ne savent qu'en faire ; la gêne atteint un peu toutes les familles et le travail ne surgit de nulle part. Il faut rigoureusement que le courant de l'émigration emporte la jeunesse—il l'emporte en effet ; elle va s'entasser, dans les manufactures des Etats de l'Est, d'où elle ne revient pas, on le sait. Elle trouve là-bas ce qui lui manque ici, ce que nous ne savons pas lui fournir. !

Nos jeunes gens partent par phalanges. Croire qu'on pourrait les retenir en leur donnant des terres, c'est oublier qu'ils ne sont pas plus lâches que nos pères et qu'ils se mettraient à défricher comme eux si le goût leur en venait—mais le goût ne leur en viendra pas. Ils sont ce qu'ils sont ; commerçants, ouvriers, chercheurs et industriels par nature ; ne caressons pas le vain espoir de les réformer. Cherchons plutôt à leur fournir de l'ouvrage selon leurs désirs.

Peu ou point d'obstacles se sont opposés à l'émigration. Le commerce et les professions libérales ont été les premiers chemins où se sont jetés les sujets les plus fidèles au sol ; maintenant les places sont prises, et, à défaut de manufactures, pour attirer ces têtes et ces bras inactifs, la débandade va toujours augmentant—nous y perdons bien des hommes intelligents et au cœur canadien qui s'éloignent de nous à regret ! Quant aux esprits aventureux, nous n'y pouvons rien, la Providence seule peut les contrôler et leur faire la vie assez dure pour les forcer de revenir au foyer. Ce qui nous reste de simples travailleurs sont presque tous employés à la coupe des bois et dans les scieries mécaniques. Le grand commerce des bois, encore florissant, dépérira bientôt, faute de forêt facile à exploiter ; qu'allons-nous mettre à la place, pour occuper tant de milliers de bras ? Les forestiers sont en général peu disposés à apprendre des métiers ou à se livrer à l'agriculture, il leur faut un emploi d'un autre genre : s'ils n'en trouvent point ils émigrent.

Notre nation, vue de près, se présente peut-être moins comme façonnée pour les paisibles labeurs de la campagne que pour l'exis-

1 Le lecteur ne doit point voir dans ces pages la moindre allusion à ce qui concerne l'action du gouvernement fédéral ou provincial ; nous ne parlons que de ce qui s'offre aux yeux de tout le monde, sans nous occuper du reste, n'ayant nullement le désir de parler politique.

tence du peuple des villes. L'on répondra que la vie de l'artisan n'est pas l'idéal du bonheur ; d'accord, mais cette tendance existe à notre détriment et puisqu'elle est fatale, tâchons d'en tirer le meilleur parti possible.

La jeunesse s'échappe de la campagne par toutes les issues qui se rencontrent. C'est incontestable. L'un fuit la perspective d'avoir à défricher une terre, ce qui n'est pas toujours très-gai ; l'autre fuit la maison paternelle, la tranquillité, le pain quotidien assuré, ce qui ne manque pas d'attrait, dit-on ; l'un et l'autre sont les deux extrêmes—et pour nous les expliquer, il serait temps de croire à la diversité des goûts, des talents et des caractères que Dieu a répandus parmi les hommes. Parceque jadis nous ne pouvions faire autrement que cultiver la terre ce n'est pas une raison pour affirmer que nous ne sommes propres qu'à cela. L'agriculture est un honorable état, l'on peut s'incliner devant ceux qui s'y engagent, mais il serait dangereux de ne vouloir rien autre chose pour notre pays.

Les Canadiens-Français n'ignorent pas que l'homme qui découvre une source de richesse ou qui dote son pays des bienfaits d'une industrie appropriée à ses productions mérite la reconnaissance nationale. Mais tant que les esprits chercheurs, les tempéraments mal à l'aise au milieu d'un cercle qui n'est pas fait pour eux, s'en iront au loin satisfaire leur soif d'activité, nous ne pourrons conserver les talents qui assistent si avantageusement l'industrie nationale. Que les bras puissent se mettre à l'ouvrage, et dès cet instant les têtes s'en approcheront aussi. Toute l'instruction élevée dont nous ne savons que faire deviendra nécessaire.

Les Canadiens-Français sont jetés dans une arène et ils luttent un contre trois ; ils n'est pas juste de méconnaître le parti qu'ils pourraient tirer de leurs qualités diverses. En persistant à renier ceux qui dérogent aux anciens usages, nous ne faisons rien pour nous-mêmes, nous laissons se miner nos forces, et cela arrive dans le moment où une résistance plus terrible que jamais—parce qu'elle est plus intelligente—nous tient déjà en échec. Pouvons-nous espérer de maintenir notre ordre de bataille accoutumé devant les armes nouvelles de nos adversaires ? L'agriculture, cette principale force de notre province, figure un carré de soldats exposés en plaine et que les feux bien nourris d'une troupe parfaitement embusquée décime en les traversant de toute part. Nous ne pouvons tenir longtemps dans cette position, il faut ouvrir le carré, en déployer les compagnies, les lancer sur les sources du péril et avoir raison de la concurrence par les mêmes armes qu'elle emploie contre nous. Ne savons-nous pas que les temps sont changés ? Rester sur la défensive ne suffit plus, c'est l'attaque courageuse et

bien conduite qui nous sauvera. Ce serait aussi un excellent moyen de prévenir les désertions qui augmentent avec une rapidité effrayante.

Qu'arrivera-t-il bientôt si le surplus des bras qui restent attachés au travail des champs ne cesse de se tourner vers l'étranger ? et, autre question, que ferions-nous de ces mêmes bras si demain ils cessaient de chercher de l'emploi ailleurs ? pourrions-nous leur en procurer ?

Il faut créer de l'ouvrage ; des industries pour toutes les classes et tous les talents, il faut que nous ne nous laissions pas aller à la débacle sans opposer au moins de la résistance.

Et, d'abord, ne répétons plus que nous manquons de capitaux. L'idée que nous nous sommes formée de l'établissement des industries en Canada entraîne des exigences, un crédit et la possession d'une fortune qui puissent permettre de commencer les opérations. La vérité est qu'une seule chose nous serait demandée si nous osions franchir la barrière derrière laquelle nous sommes immobiles : de l'honnêteté. Dieu merci ! ce n'est pas ce qui est rare chez nous.

Mais, dira-t-on, où prendrez-vous l'argent nécessaire ? car il faut de l'argent. Nous répondrons : où en prendrez-vous jamais si vous n'agissez pas, si vous continuez à attendre que votre bourse se remplisse d'elle-même ? quand pourrez-vous arriver par le système actuel à commander quelques piastres et le crédit qui est toujours de la provenance de l'activité déployée ? L'on sent bien qu'il faudra commencer un jour et tâcher de nous tirer d'affaire, comme ont fait les autres peuples. Ne prenons pas notre condition à rebours : au lieu de compter sur l'aide de l'avenir, qui ne sera rien sans notre travail, escomptons nos forces actuelles, notre intelligence, les quelques capitaux que nous possédons et bâtissons-nous avec patience ce château-fort du commerce et de l'industrie : le crédit.

Sans doute, un individu qui possède à peine un millier de piastres ne peut pas élever l'une de ces grandes entreprises dont nos compatriotes anglais ont le monopole. Sans doute, il faut proportionner la tentative à la mesure de nos moyens, mais au moins sachons faire ce qui peut être fait et ne vivons pas éternellement dans la contemplation de notre impuissance relative.

Jetons un regard sur les pays étrangers, nous y verrons que les grandes industries y sont clair-semées à cause de la fortune qu'elles absorbent dès le premier jour. Il n'appartient pas à tout le monde, même aux Etats-Unis, même en Angleterre, même en France, de pouvoir placer des millions dans une exploitation, serait-elle la plus assurée. De là vient inévitablement que les grandes industries sont

et resteront partout à l'état de monopole chez les classes riches ; ce n'est pas d'elles qu'il est opportun de nous occuper pour le moment.

Sans sortir de notre maison, quelle variété d'objets de consommation et d'usage journalier ne voyons-nous pas, et combien peu de ces objets sont fabriqués en Canada, lorsqu'il serait si juste de ne pas les acheter de mains étrangères ! Qui achète les laines, les bois destinés à la fabrication des ustensiles, les métaux, les ardoises, etc., produits par notre sol ? Les étrangers. Qui les transforment, les façonnent et nous les revendent par la suite ? Encore les étrangers. D'où vient cette anomalie, est-ce parceque les étrangers peuvent seuls tirer avantage de nos richesses ? Allons chez eux pour nous convaincre de notre tort. La mécanique perfectionnée est le grand secret de leur triomphe ; qui nous empêche, nous aussi, d'employer cet auxiliaire tout-puissant ? Est-ce parcequ'une livre de laine achetée en Canada s'est promenée par les chemins de fer américains que nous la trouverions meilleure, lorsqu'elle nous revient sous forme de chaussette, de fichus, ou de cache-nez ? Cette laine passe par les mains de nos compatriotes qui la cardent, la filent et la tissent pour le compte de l'étranger. Ces ouvriers pourraient tout aussi bien accomplir le même procédé parmi nous, et l'on sait qu'il en coûte peu pour installer quelques métiers dans le voisinage de nos centres de population. L'on s'est imaginé que la fabrication est, dans tous les cas, une affaire gigantesque, hors de proportion avec des moyens ordinaires. Si cela est toujours vrai, expliquerons-nous la multiplicité des entreprises que les petits capitalistes maintiennent dans les autres pays, au bénéfice de leur bourse et pour le bien-être d'une armée de travailleurs ? Les merveilles de la mécanique ne sont pas un vain mot, elles donnent la clef de bien des succès, il ne s'agit que de les comprendre et de nous en emparer. Les hommes tant soit peu instruits et intelligents ne refuseront pas de reconnaître la haute importance de ce fait. Si nous nous persuadions une bonne fois qu'il est honteux de nous laisser exploiter en plein soleil par des peuples qui, individuellement, sont sur le même niveau de fortune et d'intelligence que chacun de nous, l'idée nous viendrait bientôt d'agir autrement et de garder pour nous la fabrication de ce qui nous appartient. Qu'avons-nous besoin d'envoyer nos produits et nos gens travailler ailleurs dans les industries de second ordre ? Nous disons "second ordre" afin de préciser qu'il n'est pas ici question des grandes entreprises que nous ne saurions embrasser maintenant. Tout objet exporté aux Etats-Unis, fabriqué là, et importé ensuite au Canada nous revient à des prix fous, comparés aux prix réels lorsqu'il est fabriqué sur le lieu où

croît la matière première. Ce déficit toujours ouvert engloutit les principaux revenus de l'agriculture, seule source de production qui échappe à la main-d'œuvre étrangère.

L'on sait quel rang occupe de droit l'industrie canadienne dans les expositions de l'Europe. Quelques canots d'écorce, des tomahawks, des broderies en poil d'orignal, des pagaies, un certain nombre de rondelles de bois, des panaches d'orignal et une vitrine de pépites de cuivre et de fer nous représentent assez peu dignement, tandis qu'à deux pas de là, nos produits revêtent l'aspect que l'industrie étrangère a su leur donner pour la gloire et le profit de peuples plus entreprenants que nous. ¹ Ne blâmons pas trop les Français, voire même les Anglais, qui pensent que le Canada est resté sauvage et que les métis (lisez *Canadiens-français*) des bords du grand fleuve vivent uniquement de chasse, de pêche et de guerre ; nous n'avons pas encore assez fait pour les détromper, ils ne sont pas obligés de nous deviner.

Libre à quiconque de prétendre que nous n'avons pas le génie des affaires et que nous ne serons jamais des industriels. Cette affirmation sera prouvée vraie ou fausse après que l'on nous aura vu à l'œuvre ; jusque-là, elle sera une injure gratuite, voilà tout ce qu'il convient d'en dire.

Il n'en est pas de même si l'on parle de notre apathie présente. Ce défaut existe malheureusement, il est terrible, mais il est guérissable. Le jour où nous comprendrons tout-à-fait notre position, il s'opérera un changement. Nous sommes restés avec la persuasion que les manœuvres destinées à nous refouler dans l'insignifiance et à nous anéantir socialement se feraient sans cachotterie, sous nos yeux, comme cela arrivait souvent au temps jadis. L'on a trop oublié que les besoins, les circonstances, les hommes et les talents suivent un nouveau cours. Mais l'attention publique s'éveillera, — elle est déjà tirée de son plus profond sommeil, ne désespérons pas de la voir se porter vers cette question, l'étudier et se persuader que nous avons un besoin pressant d'établir des industries dans la province de Québec.

BENJAMIN SULTE.

¹ Nous devons constater qu'à la dernière exposition universelle de Paris plusieurs articles de fabrique canadienne ont attiré l'attention des visiteurs. C'est un commencement.

DEUX ÉPAVES.

III

(Suite.)

—Je l'effleure... Sans contredit, il n'y a ici que des hommes honnêtes et de bonne foi, j'en suis persuadé ; mais grattez la superficie : vous trouverez qu'ils représentent au point de vue religieux ceux que l'on nomme ultramontains et ceux qu'on désigne sous l'appellation de gallicans ; en politique, les partisans de l'ancienne royauté française et, d'autre part, les adhérents de la seconde monarchie mêlés à ceux du gouvernement actuel. Voilà ce que c'est, en définitive, que les Coffre et les Bardeau. Et encore je vous fais grâce de ces gens comme il y en a partout, qui, n'ayant rien à perdre, manifestent une opinion plus avancée. Vous comprenez, madame, quelle réserve l'administration est tenue de déployer pour se rendre acceptable.

—Monsieur, dit Julienne, je vous remercie infiniment des détails dans lesquels vous êtes entré ; ils sont fort intéressants, surtout pour une nouvelle venue comme moi. En dehors du côté sérieux, ils en ont un amusant que vous avez fait ressortir avec beaucoup de piquant. Cependant je ne vois pas ce qui m'a valu l'honneur d'être recherchée pour être la marraine de la cloche.

—C'est que je ne me suis pas bien expliqué, madame, et je vous en demande humblement pardon. Maintenant vous êtes assez au fait de l'état des esprits à Val-Rouvray, pour reconnaître avec nous que cette marraine ne peut être ni une Coffre, ni une Bardeau.

—Pardon ; il serait, ce me semble, parfaitement conforme à vos tentatives de greffe, de choisir le parrain dans un parti, la commère dans l'autre, et de les unir ensuite.

—Hélas ! madame, la greffe est toujours une opération délicate lorsqu'il s'agit d'arbres ; jugez, quand on opère sur des hommes, si les difficultés sont grandes. La moindre imprudence suffit pour compromettre le succès. Si je faisais ce que vous dites, les habitants de Val-Rouvray n'hésiteraient pas à crier qu'on les dédaigne, qu'on les méprise, en les réduisant à baptiser eux-mêmes leur cloche. Il est indispensable que ceux qui lui donneront un nom soient dans une position sociale relativement élevée, et cela par deux raisons. La première, pour empêcher toute jalousie ; la seconde, parce que le parrainage entraîne une idée de supériorité qui est dans son essence même, et que, par conséquent, le voulussions-nous, il n'est pas en notre pouvoir d'écarter. Enfin, c'est un honneur qui me revient de droit, à moi, député de l'arrondissement et donateur de la cloche, d'en être le parrain. Je ne puis m'y soustraire sans perdre dans l'esprit de mes commettants.

—Il y a certainement dans le pays, répliqua madame Simon, d'autres personnes plus...

—Une seule, madame : c'est mademoiselle de Cerfbryant.

—Je songeais en effet à elle.

—Nous sommes forcés de la récuser, toujours à cause des Coffre et des Bardeau.

—Comment cela ?

—M. le marquis de Cerfbryant est légitimiste, et montre avec assez d'éclat ses opinions pour qu'elles soient connues de tous. Il est donc partisan-né de la tour ronde et de la croix, c'est-à-dire ultramontain et Bardeau sous un autre nom.

Julienne eut beaucoup de peine à réprimer un envie de rire.

—Ce n'est pas la seule femme de Val-Rouvray ?

—C'est vrai ; il en est encore une autre, miss Carina Mudlett. Les fonctions qu'elle remplit chez M. le vicomte de Berlerault s'opposent à ce que le choix se fixe sur elle.

—Mais enfin, reprit Julienne, en riant malgré elle, car elle était très-contrariée d'être ainsi forcée jusque dans ses derniers retranchements, le motif d'exclusion est le même pour moi que pour mademoiselle Cerfbryant. Qui vous dit que je ne sois pas, moi aussi, une Bardeau ?

—Madame, répliqua le député, Coffre ou Bardeau, nous les sommes tous plus ou moins, moi le premier, c'est inévitable. Quel que soit le parti que vous ayiez favorisé de vos sympathies, vous ne les avez pas encore manifestées publiquement, et vous ne portez

aucun de ces noms compromettants. Cela vous confère le droit d'opter et de réserver votre opinion. Vous n'êtes ainsi suspecte à personne. Tout le monde, par conséquent, verrait avec reconnaissance votre acceptation.

—Eh ! qu'eussiez-vous donc fait, s'écria la jeune femme, à bout d'arguments, si je ne m'étais pas établie ici !

—Alors comme alors, répondit philosophiquement M. de Couturier.

—C'est le ciel qui vous a inspirée, dit le bon abbé Pascalin.

Madame Simon se débattit encore, opposa objections sur objections, le baron de Couturier et le curé avaient réponse à tout. Ils n'eurent ni l'un ni l'autre la politesse de comprendre que ce qu'il y avait de plus sérieux dans sa résistance, c'était précisément ce qu'elle ne se souciait pas de leur confier en exprimant un refus formel, sa répugnance à se poser en spectacle, dans la position morale où elle était. Elle ne s'en tira que par une promesse de réfléchir, et en s'engageant à demi, vaincue par les gracieuses mais inopportunes sollicitations dont elle était l'objet. En se retirant, le baron de Couturier demanda l'autorisation de venir de temps en temps présenter ses hommages à madame Simon, ce qu'elle n'osa refuser, et la contra-ria pour le moins autant que la perspective d'être marraine de la cloche.

IV

LE VOISIN

Ce ne fut pas trop d'une longue station dans le hamac pour calmer l'agitation que lui causa cette visite. Elle y resta sans compter, et pendant que son corps se balançait machinalement, son esprit, comme l'oiseau libre au milieu de l'immensité de l'air, volait à tire-d'aile dans cette région merveilleuse qui est le séjour des rêves. Là, pas de limites à l'expansion ; les bornes y sont inconnues ; nul choc à redouter, tout est imaginaire. On n'y rencontre que des ombres vaines qui cèdent au moindre contact de la pensée, se fondent, se transforment pour revêtir plus loin une autre apparence. Et le temps s'enfuyait rapide pour Julienne, qui savourait avec délices cette existence facile qui verse l'oubli des heures.

Elle fut tirée de son enchantement par une circonstance très-prosaïque : Barbeau, en tenue de maître d'hôtel, vêtu d'une blouse verte serrée à la taille par une ceinture de cuir verni, le col de sa

chemise rabattu et ses vastes mains abritées sous des gants de coton blanc, lui annonçait que le dîner était prêt.

Cet avertissement résonna comme une note fausse dans le concert de molle rêverie que Julienne était en train de se donner à elle-même. Mais elle avait faim, et elle se résigna de bonne grâce à descendre dans la salle à manger. Tandis que Barbeau la servait, attentif et prévenant, elle ne se rassasiait pas d'admirer l'épanouissement heureux et naïf de la bêtise, dans toute sa fleur, sur sa figure rougeaude, aux yeux gros comme des œufs.

— Voilà pourtant, se dit-elle au dessert, un ultramontain et un légitimiste.

A cette pensée le fou rire la gagna, et elle se leva de table précipitamment, en proie à un accès de gaieté auquel le digne Barbeau, sans en comprendre la cause, se joignit d'instinct; car il avait une santé à toute épreuve et la jovialité entraînait dans son caractère.

Rien n'est plus délicieux, par une belle soirée de juin, après une chaude journée, alors que le soleil quitte le ciel pour laisser la place aux étoiles étincelantes, que de se promener sous les ombrages d'un joli jardin. Madame Simon fit cette réflexion en glissant dans les allées de son parc, au moment où elle n'avait pas assez de sa petite bouche, de la dimension d'une cerise, pour aspirer l'air frais et vivifiant que purifie l'approche d'une nuit sereine.

De l'autre côté du mur qui la séparait de son voisin, elle ne tarda pas à entendre des cris joyeux, des éclats de rire enfantins, et tout aussitôt elle appela Sabine. D'ordinaire Carina accompagnait l'enfant, pour qui ces visites étaient de véritables fêtes. Ce jour-là, à la grande stupéfaction de Julienne, ce fut M. de Berlerault qui répondit et parut bientôt, tenant sa fille par la main.

Il avait trente-six ans, une haute stature, la conformation extérieure d'un colosse et une physionomie éminemment intelligente. Ses cheveux bruns, clair-semés au-dessus du front, blanchissaient le long des tempes, et ses yeux noirs, qui s'agitaient sous d'épais sourcils, avaient un regard tantôt somnolent, tantôt d'une acuité extrême. De larges favoris en broussaille entouraient ses joues amaigries; ses lèvres, à arêtes vives et correctes, dégagées de barbe, étaient fines; l'ensemble de son visage, aux traits réguliers, provoquait la sympathie et était empreint de tristesse, non de celle qui s'annonce avec fracas, mais de celle qui se complaît en elle-même et se nourrit de solitude.

Repoussant toutes relations, le vicomte de Berlerault, toujours aux prises avec le chagrin qui minait sa vie, descendait à grands pas cette pente glissante qui mène droit à l'hypocondrie. D'humeur négale et fantasque, souvent de plusieurs jours, il ne proférait pas

un mot. Il délaissait même Sabine, que, par un retour d'affection, il couvrait d'autres fois d'ardentes caresses. Ce caractère peu social étant donné, on pourrait s'étonner qu'il fit une exception en faveur de Julienne et consentit à aller chez elle quand il fuyait la société des hommes. La jeune veuve était si heureusement douée et si riche d'expansion, qu'elle rayonnait sur son entourage et lui imposait quelque chose de son entrain communicatif, de même que le soleil baigne de sa lumière tout ce qu'il éclaire. M. de Berlerault subissait comme les autres cette influence, et n'était plus le même auprès d'elle. Sans le savoir, elle travaillait à le transformer, jusqu'à ce qu'un accès de misanthropie survint, qui bouleversait l'œuvre commencée et remettait tout en question.

— Ah ! monsieur mon voisin, s'écria-t-elle en riant, approchez, que je vous gronde. Faites-moi la grâce de me dire, s'il vous plaît, pourquoi vous venez aussi rarement.

— Madame, j'ai eu l'honneur de vous voir il y a cinq jours.

— Eh bien ! croyez-vous que je n'aie pas envie d'embrasser tous les matins, et plutôt deux fois qu'une, cet adorable petit diabolin ? Cinq jours, c'est énorme ! Dieu n'en a employé que six à créer le monde !... Point d'excuses, cela ne sert de rien. Vous n'avoueriez pas le véritable motif qui vous a retenu dans votre caverne. Heureusement je le devine : vous étiez de mauvaise humeur, et, à bien examiner votre figure, on s'aperçoit que vous l'êtes encore.

— Nullement. J'ai été toute la journée seul avec Sabine. Miss Carina et sa mère sont parties ce matin pour Château-Chinon. Loin d'être maussade, je dois au contraire avoir l'air charmé, puisque ce m'est une occasion, que je saisis avec empressement, de vous présenter mes hommages, ma chère voisine.

Pendant ces quelques mots, Julienne et M. de Berlerault s'étaient assis sur une terrasse en avant de la maison. Sabine, accroupie sur le sable entre son père et la veuve, jouait avec le mouton.

— Plait-il ? reprit madame Simon. Sans le départ de Carina vous seriez resté chez vous ? C'est aimable !

— Vous me taquinez ; vous savez très-bien que j'entends par là qu'elle vous eût amené Sabine, parce que je suppose que sa visite vous est plus agréable que la mienne.

— Vous voudriez bien que je réponde oui ; ce serait une justification de votre sauvagerie. N'y comptez pas, je suis trop franche pour cela.

— Vous êtes mille fois aimable.

— D'autant plus, continua Julienne, que vous ne ressemblez pas aux autres hommes. Il y a moyen de causer avec vous sur tous les sujets, sans qu'une fadeur ou quelque impertinente galanterie

écloze sur vos lèvres. Vous me parlez comme si je n'étais pas une femme, et c'est ce qui me plaît.

— Je vous en supplie, n'entamons pas ce sujet. Je pourrais vous répondre que je n'ai pas moins de franchise que vous, et alors... Non, restons-en là.

— Je sais bien ce qui vous arrête : vous avez à décocher une méchanceté sur mon sexe, et vous redoutez de me froisser en m'enveloppant dans la réprobation générale. Allez en paix, monsieur mon voisin : le mal que vous pourrez me dire des femmes n'atteindra pas à la moitié de celui que je pense des hommes.

— Vous avez une pénétration subtile, madame !... Quand il serait vrai, j'ai acheté chèrement le droit de juger les femmes avec sévérité.

— Moi, qui suis plus jeune, je n'ai pas eu le temps d'approfondir autant que vous mes études. Toutefois, j'ai également acheté fort cher le droit d'avoir sur les hommes une opinion qui ne leur est pas favorable.

— Je n'ai été marié que pendant six années ; vous ne sauriez croire ce qu'il a tenu pour moi d'affliction de toute nature dans ce court espace.

— J'ai été mariée, à mon tour, juste moitié moins longtemps que vous ; c'était cependant beaucoup trop pour mon mari et pour moi. Au bout de dix-huit mois, nous nous sommes séparés à l'amiable.

— Il y a dans notre situation respective de singulières analogies, murmura M. de Berlerault après un silence.

— Le mariage ne nous a pas réussi, voilà qui est démontré, dit madame Simon. J'ignore si cette première épreuve vous suffit, quant à moi je déclare que je n'en veux pas d'autre.

— Oh ! moi non plus, assurément.

— Nous sommes donc fort à l'aise à l'égard l'un de l'autre, comme deux convives rassasiés qui regardent sans envie manger leurs voisins.

— Il serait utile d'ajouter que notre appétit ne se réveillera jamais.

— Eh ! eh ! on dirait que vous hésitez à vous engager pour votre estomac !

— Je réponds du mien comme vous du vôtre.

— Je gagerais que ce n'est pas sans regrets, ni peut-être sans réserves secrètes ; car vous n'êtes pas encore arrivé à l'indifférence, qui est la vertu suprême des désabusés. Tout en vous, au contraire, proteste contre le renoncement dont vous vous vantez ; tout, jusqu'à cette douleur despotique que vous entourez de soins jaloux,

comme si vous sentiez la nécessité de l'attiser pour l'entretenir... Moi aussi j'ai un chagrin qui, je le crains, est incurable. Un jour nous causerons de tout cela.

— Pour croire que vous avez à vous plaindre de la vie, il faut vous l'entendre affirmer sérieusement, ma chère voisine.

— Parce que j'ai le rire plus facile que les larmes, n'est-ce pas ? Ne vous fiez pas aux apparences. Ma tristesse est à moi, elle n'intéresse personne ; le mieux n'est-il pas de la conserver pour moi seule ? Elle a des jours de crise et des heures de calme. Subir les unes empêche-t-il d'accepter franchement les autres ?

— Nous différons essentiellement. Il m'est impossible, à moi, de ne pas penser sans cesse à ce que j'ai perdu. C'était pour moi la cause d'un inexprimable tourment, et je ne sais pas si le passé n'était pas plus insupportable encore que le présent. Pourtant c'est toujours vers lui que, malgré moi, bondit mon cœur. Je souffre mille tortures par mes souvenirs, qui me brûlent et que j'adore ; mais à aucun prix je ne renoncerais à l'âcre jouissance dont ils m'enivrent. Si je les attise, comme vous le dites, c'est pour activer la flamme. Ma dernière volupté est de remuer cet ardent brasier dans lequel je m'élançais à corps perdu, et qui ne me consume pas !... La vie ne m'a été qu'une longue suite de déceptions : je n'y ai rien trouvé de ce que m'avait promis l'espérance. Voilà tout le secret de l'humeur chagrine que vous me reprochez si souvent.

— Eh ! monsieur mon voisin, connaissez-vous quelqu'un à qui le contraire soit arrivé ? N'en sommes-nous pas tous là ?

— Vous avez certainement raison ; l'expérience l'apprend à tout le monde en plus ou moins de temps. Qui le croit, et qui le peut croire à moins de l'avoir éprouvé ? Personne. C'est donc comme si cette vérité n'existait pas. Chacun de nous s' imagine qu'il serait plus heureux ou plus habile que ses devanciers, tombe dans les mêmes erreurs et aboutit aux mêmes résultats. J'en conclus que si la Divinité, qui s'est donné le cruel plaisir de nous jeter sur cette terre pour nous y imposer des tortures incessantes, était véritablement un Dieu de bonté, elle ne nous laisserait pas longtemps ce don funeste de l'existence. Elle nous l'ôterait avant le moment où chacun de nous est fatalement destiné à la maudire.

— Parlez pour vous, s'il vous plaît ! Je ne suis pas de votre avis, et je soutiens qu'elle a du bon, ne fût-ce que la satisfaction de savourer la fraîcheur délicieuse d'un beau soir de printemps, sous un ciel souriant, au milieu d'une nature reposée, en regardant jouer une jolie enfant. N'est-ce pas, Sabine ? Quant à de la philosophie, voisin, si vous voulez connaître la mienne, la voici. La vie a ses amertumes, qui le conteste ? Les orages y sont plus nombreux que les

journées sereines? soit. Mais les joies que nous dispense sa main avare sont si vives, qu'elles nous font oublier les déboires et les angoisses dont nous les avons payées. Ah! vous les avez éprouvées, vous aussi! Qu'est-ce que votre chagrin, sinon le regret de leur splendeur évanouie, mêlé à la certitude qu'elles ne reviendront plus? Sous le poids de la douleur qui vous accable, vous désirez la mort. Moi, je souhaite autre chose. Quoi? je ne saurais le dire; et cependant j'ai la conviction que mon attente ne sera pas trompée. Cette aspiration vague, indéfinissable, est si puissante, que rien ne l'ébranle. Elle est en moi au même titre que le sang dans mes artères; comme lui elle m'est indispensable. Jamais je ne croirai que ce n'est rien de plus qu'une illusion décevante. Ce que vous appelez une Divinité cruelle est bien un Dieu de bonté, qui mesure à la rigueur des épreuves les compensations qu'il envoie. Lorsque le jour est venu, il donne un corps à l'espérance incertaine qui, comme un anneau brillant, relie les peines et les plaisirs dont la succession compose notre vie. Une voix intérieure, dont le timbre doux et l'accent compatissant dominant le bruit de la tempête, m'avertit que je puis compter sur un dédommagement aux mécomptes qui se sont accumulés autour de moi; et, même dans les instants où mon découragement est le plus complet, je n'invoque pas la mort comme une délivrance; car la terre, qui m'a tout pris, doit aussi m'apporter ma revanche. Je vous accorderai seulement, si vous le voulez, qu'il eût été préférable pour nous deux, de ne pas naître. Le mal étant fait sans notre participation, nous devons nous résigner à vivre le plus longtemps possible.

— Je ne puis exprimer, madame, avec quel ravissement je vous écoute.

— Il y paraît. A la condition que ce ne soit pas souvent. Vous êtes sobre de visites.

— Vous seriez capable de me convertir à vos idées, si je ne tenais à conserver les miennes.

— A votre aise. De mon côté, n'en voulant pas changer, j'aurais mauvaise grâce à essayer de recruter en vous un prosélyte... Comment un homme de votre valeur reste-t-il dans une inaction absolue?

— Je chasse, je me promène; cela se concilie fort bien avec la méditation, qui est ma principale ressource contre l'ennui.

— Que ne vous occupez-vous d'agriculture, comme M. de Malefroy?

— Le ciel m'en préserve, chère madame! Certains hommes sont organisés pour cela, ils ont la vocation; moi, je ne l'ai pas du tout,

et je ne ferais rien de bon. En outre, ce me serait un supplice de tous les instants.

— Bêchez la terre, tout au moins ; c'est un exercice salutaire. Et, puisque vous voulez mourir, creusez votre tombe, comme les trappistes.

— C'est assez séduisant ; j'y ai songé. Mais par cette chaleur !...

— Aimez-vous la lecture ?

— Très-modérément, madame.

— Si je vous prêtais des livres... j'en ai quelques-uns, que j'affectionne en raison des jouissances qu'ils m'ont causées. Ce ne sont, il est vrai, que des romans ; mais il y en a qui ne sont pas à dédaigner.

— Peuh ! selon moi, le meilleur ne vaut rien.

— Voilà qui est sévère ! que je reconnais là la manière de juger d'un homme sérieux. Car vous êtes un homme sérieux ?

— Tout ce qu'il y a de plus sérieux.

— Trop, alors. Vous n'admettez aucune exception à votre condamnation générale des romans ? Pas même pour Otto Sauvage ?

— Surtout pour celui-là.

— Oh ! oh ! monsieur, nous allons nous brouiller ! savez-vous bien qu'Otto est mon auteur favori ; j'ai tout simplement une passion pour lui.

— S'il le savait, madame, je suis convaincu qu'il serait très-sensible à ce témoignage de votre bienveillance.

— Riez, je suis de bonne composition. Sérieusement, j'aime beaucoup son talent. Je conçois, par exemple, que sa philosophie vous déplaît ; c'est là que j'ai puisé la mienne, que vous n'approuvez pas.

— Il faudrait s'entendre. Depuis trois ans au moins, Otto Sauvage a cessé d'écrire. Les ouvrages qu'il a composés dans sa jeunesse reflètent la façon de voir d'un homme heureux très-probablement, ses idées ne seraient plus les mêmes aujourd'hui.

— Pourquoi cela ? Vous le connaissez donc ?

— Je l'ai beaucoup connu autrefois.

— Alors, vous allez vite me parler de lui. Comment est-il ? quel est son âge ? je suis sûre qu'il est très-bien de sa personne. Il est marié, n'est-ce pas ? qu'il doit être aimé ! Vous ne dites rien !

— Je vous prie de remarquer qu'il ne m'a pas encore été possible de répondre, puisque vous m'avez toujours interrogé. Je serai heureux de vous être agréable en vous racontant sur lui le peu que je sais. Je l'ai perdu de vue depuis un certain nombre d'années déjà. Nous avons été liés, étant camarades d'enfance. Comme homme, il

n'a rien de particulier. C'est un de ceux dont l'extérieur commande si peu l'attention, qu'on les coudoie sans les regarder.

— Je le reconnaitrais entre mille, interrompit madame Simon avec conviction.

— Je ne le crois pas, reprit M. de Berlerault qui sourit de cette foi naïve; il n'a d'exceptionnel que sa taille.

— Ah! Il est petit!

— Oui, madame, très-petit, répondit M. de Berlerault avec un nouveau sourire.

— Une figure fine, des manières élégantes, coquettes, presque féminines?

— Vous l'avez donc vu, madame?

— Je me suis composé son portrait d'après mes impressions en lisant ses ouvrages.

— Alors je n'ai plus rien à ajouter, si ce n'est qu'il est veuf.

— Quel malheur! son ménage devait être un modèle.

— Qui vous fait supposer cela.

— La manière dont il peint les femmes. C'est celui de nos romanciers contemporains qui les représente le mieux: ses portraits sont d'une vérité souvent effrayante. Cela m'épouvanterait, si j'étais en relations avec lui; il devinerait tout ce que je pense, et je préfère l'exprimer moi-même... quand il y a lieu.

— Ici, madame, votre pénétration est en défaut. Vous le savez, nul n'est prophète en son pays. Les sorciers du bon vieux temps perdaient toute leur science dès qu'il s'agissait de l'exercer sur eux-mêmes. Ce phénomène s'est confirmé pour Otto. Il connaissait toutes les femmes, excepté la sienne.

— Que m'apprenez-vous là?

— Il la connaissait si peu, qu'après une union très courte, qui a duré seulement quelques années, elle est morte, au moment où son mari se demandait s'il ne se soustrairait pas par le suicide aux conséquences terribles d'un mariage malheureux.

— Quel Barbe-bleu était-ce donc que ce mari?

— Lui? il l'adorait. Pour elle, légère, coquette, éventée, elle le trompait...

— Ah! trompe-t-on un homme de génie?

— Ceci est l'affaire de votre sexe, madame. Le fait est qu'elle s'est conduite comme si elle eût été mariée au premier imbécile venu. A présent, dégoûté de tout, détestant le monde et désolé de la mort de sa femme, car il la regrette et la pleure, le malheureux! il a la folie de l'aimer encore au-delà de la tombe, il a brisé sa plume, il le prétendait, du moins. Il voyage, et n'est bien nulle part. Quand il aura été traîner à tous les coins du globe sa désola-

tion stérile, je ne serais pas étonné qu'il prît la robe de moine. Cependant, à l'époque où je l'ai connu, il était peu croyant.

— Où est-il à présent ?

— Je l'ignore, madame. Son existence nomade et impatiente de toute affection m'a empêché de le suivre longtemps des yeux. J'ai reçu quelques lettres de lui, de loin en loin, puis la correspondance s'est arrêtée. Au surplus, les malheurs dont j'ai été victime moi-même, vers le même temps, m'ont, je l'avoue, empêché de m'intéresser uniquement à lui. Qui sait, peut-être le reverrai-je un jour !

— Quel âge a-t-il ?

— Trente-six ans, à peu près.

— Il ne se consolera jamais, alors.

— C'est probable.

— Il me semble que, si j'avais comme lui un grand talent, au lieu de m'absorber dans un désespoir qui le mine sans profit pour les autres, je lutterais par le travail.

— Malheureusement, la douleur est despotique. Et puis, souvenez-vous que l'artiste n'a d'autre but ici-bas que la conquête d'un cœur ou celle de la gloire ; de quelque nom que vous l'appeliez, c'est toujours une femme. Otto n'a plus rien.

— N'importe ! si je le connaissais...

— Eh bien, madame, ma voisine ?

— Je le ferais travailler, dit madame Simon très-sérieuse.

Il y eut un long silence. L'histoire d'Otto Sauvage avait manifestement détourné les idées de Julienne. De gaie, elle était devenue mélancolique. et presque triste. Elle posa sur ses genoux Sabine, qui n'avait cessé de jouer avec le mouton que pour regarder par intervalles, non sans une certaine impatience, si on ne s'occuperait pas d'elle, et elle l'embrassa sans parler. M. de Berlerault se promena de long en large pendant plusieurs minutes, prononça quelques phrases banales et prit bientôt congé. La jeune femme ne songea pas à le retenir ; tous les deux éprouvaient un égal besoin de solitude.

V

CARINA.

Vainement madame Simon déploya de louables efforts pour secouer l'impression de tristesse sous laquelle elle était, et pour se distraire. La musique, la lecture, le hamac même, tout échoua. Elle eût peint volontiers. Sûrement, la peinture l'eût soulagée. Pourquoi

était-il neuf heures du soir ? Quelle sotte loi physique que celle qui refuse à la lumière artificielle la propriété de développer les nuances des couleurs ! Ce lui fut une immense contrariété. C'est, au surplus, le symptôme d'un ébranlement nerveux sans remède, que d'attacher la pensée d'un soulagement immédiat à une distraction unique qu'une impossibilité matérielle nous défend. Le désir s'exalte inutilement, et se brise contre l'implacable rigidité de l'obstacle. Assurément, l'homme le plus vigoureux ne résisterait pas aux tempêtes de ces filaments imperceptibles que l'on appelle des nerfs, si elles se prolongeaient. Le plus généralement elles s'apaisent d'elles-mêmes au bout de quelques heures.

L'histoire d'Otto Sauvage, et plus encore l'accent ému, le ton navré, quoique railleur, avec lequel M. de Berlerault l'avait racontée, était la cause déterminante de cette secousse profonde. Les infortunes de son romancier favori, si fort qu'elle s'intéressât à lui par le talent qui l'avait charmée, ne l'auraient pas frappée dans toute autre circonstance, au point de lui communiquer une telle émotion. Mais elle avait elle-même, à l'état latent, un chagrin qui semblait toujours guetter le moment propice pour remonter à la surface. Ce qu'elle venait d'entendre le raviva-t-il ! c'est assez vraisemblable. Peut-être aussi ce récit, qui avait surgi inopinément dans la conversation, fit-il simplement jaillir une de ces étincelles qui sont dans le cœur de toute femme, et qui, cachées comme celles qui dorment dans le silex, s'échappent en pétillant au premier choc. Quoi qu'il en soit, Julienne, accablée, finit par gagner la véranda, et s'étendit en gémissant sur une chaise longue qui y était à demeure.

Le ciel lui apparaissait de là, comme le pan d'un gigantesque rideau tacheté de points lumineux qui se détachaient de l'obscurité, et figuraient une broderie idéale. Bientôt, le frémissement de la verdure autour d'elle, la senteur pénétrante des fleurs qui balançaient au-dessus de sa tête leurs cassolettes parfumées, le silence majestueux de la nuit, le scintillement des étoiles lui ouvrirent doucement la bienfaisante écluse de nos joies ou de nos douleurs. Les larmes s'échappèrent de ses yeux et coulèrent silencieuses le long de ses joues moites.

Il était plus de onze heures, lorsque Agarithe, alarmée de cette inexplicable perturbation dans les habitudes de sa jeune maîtresse, qui se couchait toujours à dix heures, prit sur elle de courir aux informations. Elle était endormie ; et, comme si elle eût continué en rêve sa méditation mélancolique, ses pleurs ne s'étaient pas séchés. Agarithe la gronda, et la conduisit jusqu'à son lit en lui adressant de maternelles remontrances.

M. de Berlerault n'était pas plus gai. Cela ne tirait pas à conséquence chez lui, parce que les accès de ce gendre étaient fréquents. Il ramena Sabine, et ne desserra pas les dents pendant le trajet. Sur le seuil de la maison, il rencontra Carina, aux mains de qui il remit l'enfant.

— Nous sommes rentrées plus tard que nous n'avions projeté ; je vous prie de nous excuser, monsieur le vicomte, dit-elle.

Celui-ci fit un geste indiquant qu'il se souciait peu de ce retard, et il se préparait à entrer, Carina lui barra le chemin, en se plaçant devant lui.

— Malgré cela, ajouta-t-elle, je suis prête à vous soumettre les comptes du mois, si vous désirez les examiner ce soir, ainsi que vous en aviez manifesté l'intention.

— Je verrai cela demain, répondit le père de Sabine.

— Avez-vous besoin de mes services comme secrétaire ?

— Pas aujourd'hui.

— Alors, reprit l'institutrice avec un petit sourire fin, vous allez vous asseoir sur un des canapés du salon, et me demander de vous jouer du piano ?

— Non plus, miss Carina.

— Préférez-vous une partie d'échecs ?

— Rien, dit assez sèchement M. de Berlerault ; je me retire chez moi.

Ces quelques mots furent prononcés avec une nuance d'impatience qui coupait court à toute insistance, même aimable. Carina ne bougea pas cependant elle baissa la tête avec dépit. M. de Berlerault, pour passer, fut obligé de la toucher légèrement au bras. Peu de minutes après, elle entendit au premier étage le bruit d'une porte qui se fermait avec violence. Soucieuse et absorbée, elle hésita un instant ; puis elle saisit la main de Sabine, et l'emmena dans sa chambre. Là, elle la caressa et s'enquit avec une sollicitude affectueuse de l'emploi de sa journée. La petite fille le lui raconta dans le plus grand détail. Il n'y avait rien de bien intéressant dans ce compte rendu ; néanmoins, quand Sabine eut dit que, vers le soir, la dame l'avait appelée et que son père l'avait conduit chez elle, Carina prêta plus attentivement l'oreille. L'enfant se plaignit qu'on l'eût beaucoup négligée. Son père avait causé avec la dame. Après avoir ri assez longtemps, ils étaient devenus tristes. L'institutrice remercia son élève par un baiser, la coucha et revint ensuite dans un petit salon du rez de chaussée, où elle achevait d'ordinaire la soirée avec sa mère, et quelquefois M. de Berlerault.

Il était rare qu'alors mistress Mudlett n'échangeât pas contre un roman l'éternel bas qu'elle tricotait à défaut de livre. La lecture était

son occupation préférée. Elle dévorait tout, qu'elle comprit ou non. Aussi, elle avait entièrement épuisé le cabinet de lecture de Château-Chinon, elle le recommençait. Pendant ce temps, Carina se mettait au piano, brodait ou jouait aux échecs avec son maître qui, depuis quelque temps, s'humanisait.

Carina, préoccupée, ne travaillait pas ce soir-là. L'habitude la poussa à prendre sa place accoutumée, à s'armer d'une aiguille et à déplier son ouvrage ; ce fut tout. Au lieu de broder, elle suivait du regard avec un mystérieux intérêt tous les préparatifs que faisait sa mère pour s'installer convenablement. Elle la vit ainsi consacrer plusieurs minutes à approcher de la table, à proximité de la lumière, un large fauteuil, s'y asseoir avec satisfaction, baisser l'abat-jour de la lampe, étendre la main vers le volume qu'elle avait déposé à sa portée. Au moment précis où mistress Mudlett ayant savouré une prise de tabac, assujéti ses lunettes et passé sa langue sur ses lèvres avec sensualité, retrouvait, à l'aide d'un signet, le passage où elle en était restée, sa fille, ayant jeté autour d'elle un coup d'œil furtif, se rapprocha d'elle par un mouvement rapide et décidé.

— Mère, dit-elle à voix basse, as-tu entendu ce que disait Sabine ?

— Mistress Mudlett fit avec dignité un geste qui témoignait d'une indifférence absolue pour la conversation d'une fillette de cet âge.

— Il est quelquefois instructif de la faire causer, reprit Carina, répondant à cette pensée. Un enfant, dans son innocent babillage, en apprend souvent plus en cinq minutes qu'une grande personne en une heure... As-tu remarqué monsieur, ce soir ?

— Il est dans ses humeurs noires ; c'est pour moi un spectacle si pénible, que je l'évite quand il est ainsi. N'est ce pas affligeant qu'un homme jeune et riche vive comme un ours au fond de sa tanière, se refuse tous les plaisirs, ne dépense rien et pleure toujours !

— Si tu l'avais examiné ce soir, tu aurais vu qu'il n'est pas chagrin.

— Qu'a-t-il, alors ?

— Il est plutôt contrarié, je présume.

Un silence succéda à ce colloque. Mistress Mudlett qui, lorsque Carina s'était avancée, avait cru qu'elle voulait causer de choses plus graves et avait fermé le livre, s'apercevant de son erreur, le rouvrit. Mais la jeune fille s'en empara prestement, et le repoussa sur la table avec autorité. Aussitôt, elle reprit d'une voix plus basse, que la vivacité rendait presque sèche :

— Tu ne vois donc rien ?

Le ton de Carina, plus encore que ce qu'elle disait, avertit mistress Mudlett que son premier pressentiment était vrai. Elle

écarquilla les yeux avec la pantomime de la surprise, et, croisant les bras sur ses genoux !

— Qu'y a-t-il donc ? demanda-t-elle.

— Sabine m'a dit que son père l'a menée chez la voisine, et qu'elle y a joué toute seule avec Carlo.

Mistress Mudlett n'apprécia pas l'importance de cet incident, elle attendait visiblement des explications.

— Monsieur va rarement chez madame Simon. Il n'y a pas longtemps encore, il me consultait toutes les fois qu'il supposait que les convenances l'obligeaient à lui rendre visite. Depuis un mois, voici trois fois que nous nous absentons, et aucun de ces jours-là monsieur n'a manqué d'aller chez Julienne, sans me prévenir. Je l'ai su en interrogeant Sabine, à qui on n'avait pas fait la leçon pour qu'elle eut à être discrète. Chaque fois, j'ai eu soin, par des allusions adroites, d'informer monsieur que je n'ignorais rien ; toujours il a paru fâché. Aujourd'hui encore, il a profité de ce que je n'étais pas ici, il se doute bien que je sais d'où il vient et il est de mauvaise humeur parce que je l'ai surpris en flagrant délit de cachoterie, attendu qu'il ne se soucie pas plus de me parler de cette visite que des précédentes.

Mistress Mudlett considéra sa fille, et, dans un sourire qui découvrit de longues dents jaunes, accompagné d'un clignement d'yeux d'une expression peu maternelle :

Serais-tu jalouse, Carina ? dit-elle.

Celle-ci haussa les épaules à cette supposition.

— Jalouse ! répliqua-t-elle, je n'ai, grâces à Dieu, ni le droit ni l'envie de l'être. M. de Berlerault a toujours conservé le respect qu'il devait à l'infortune qui a frappé notre famille et à ma propre dignité. Jamais il ne s'est permis envers moi aucun écart aux plus strictes bienséances. Son honorabilité est au-dessus de tout soupçon. Et je lui suis reconnaissante de sa réserve. S'il s'était conduit autrement, je l'aurais eu promptement rappelé à lui-même : une femme comme moi n'accepte pas de positions fausses.

— Bien ! ma fille.

— Je conviens que je n'ai pu me défendre d'éprouver pour ses souffrances une pitié sympathique. Il ne me l'a jamais demandée, ni directement ni indirectement, c'est pour cela que je la lui ai accordée presque à mon insu. Je lui ai caché cette disposition involontaire, tu n'en doutes pas, je l'espère... La vertu, la raison, la politique au besoin, s'accordaient pour me dicter la conduite à tenir, ajouta Carina avec un rire glacial et contenu.

La mère comprit toute la pensée de son enfant, car elle répondit aussitôt.

— Belle comme tu l'es, tu peu prétendre à tout... La femme de monsieur lui a légué de bien fâcheux souvenirs, ajouta la digne dame après une pause. Dans deux ou trois circonstances, il s'est élevé devant moi contre le mariage, avec une violence que je n'aurais jamais soupçonnée de la part d'un homme aussi phlegmatique en apparence.

— Ce sont les dispositions naturelles d'un esprit aigri par le chagrin. Elles n'ont quelquefois d'autres racines que l'amour propre. Amener certains hommes à changer d'idées, est moins malaisé dans bien des cas que d'enlever une tache sur une étoffe, répondit nettement Carina.

— Rien n'est impossible à une femme jeune et jolie, dit mistress Mudlett.

— As-tu pensé, ma mère, que je me serais résignée à entreprendre, à mon âge, l'éducation d'une enfant aussi jeune, si je n'avais cru pouvoir compter un peu sur l'avenir? J'ai vingt-quatre ans; lorsque Sabine n'aura plus besoin de moi, j'en aurai trente-quatre au moins. Quelle perspective me sera encore ouverte alors, sinon celle de végéter, misérable institutrice, en me traînant de famille en famille, obligée de subir toutes les humiliations d'une situation subalterne à laquelle ne se plient ni mes instincts, ni mes goûts, ni mon éducation?

— Pauvre chérie! c'est pour adoucir les derniers jours de ta mère, que tu as consenti à cela?... Dieu te récompensera.

— Sans doute... Un proverbe français très-sage dit aussi: "Aide-toi, le ciel t'aidera."

— Eh bien! s'écria naïvement mistress Mudlett.

— J'ai, depuis longtemps déjà, conçu une espérance dont la réalisation, si elle est difficile, n'est pas absolument impossible. Tu la devines sans peine, je suppose. Voilà aujourd'hui l'unique chance sur laquelle repose l'enjeu de ma vie toute entière. Il faut que je réussisse. J'y consacrerai tout ce que j'ai d'énergie, et j'emploierai tous les moyens compatibles avec mon honneur.

— Ma fille! ma chère fille! tu étais née pour avoir une grande fortune! tu l'aurais, tu serais mariée richement déjà à quelque haut personnage de notre pays, si la main de Dieu ne s'était appesantie sur nous!

— Les récriminations ne nous rendront aucune parcelle des richesses dont nous avons été spoliées; je veux, moi, tout reconquérir... J'ai préparé la terre, semé le grain; la moisson mûrit... A présent, qu'il n'y aura bientôt plus qu'à recueillir la récolte, je suis assaillie d'indécisions étranges. Je tremble, j'hésite... J'ai peur. Un trouble mystérieux, en même temps qu'il me pousse en avant, tou-

jours en avant, m^e retient comme l'invisible maillon d'une chaîne, si puissante que nul effort ne le briserait... Je suis proche du but, et n'ose faire pour le toucher le mouvement décisif. Et pourtant, dans deux mois, dans moins de temps peut-être, mon sort sera irrévocablement décidé...

La mère écoutait ce monologue (à proprement parler, ce n'était pas autre chose), ébahie, lèvres béantes. Une poule qui, pendant de longs jours, a concentré la chaleur de ses ailes sur un œuf plein d'espérance et qui, la coquille enfin percée, au lieu de l'être chéri qu'elle attend, ne voit éclore qu'un canard, n'a pas de stupéfaction comparable à celle qu'éprouvait la bonne dame. L'œuf venait de s'ouvrir, et ce n'était pas Carina qui en sortait. Sa fille, à elle, n'eût pas proféré autant de paroles en une semaine. Elle se figurait la connaître, l'ayant nourrie de son lait et élevée avec sollicitude, son illusion fuyait tout à coup devant elle, avec la rapidité du ballon déjà dans la nue avant que l'œil ait eu le temps de suivre son vol. La question suivante, articulée d'une voix anxieuse et fébrile, lui produisit l'effet d'un coup de fouet à un cheval.

— Voyons, mère, as-tu été frappée par quelque chose d'anormal ou d'exceptionnel dans ma manière d'être ici ?

— Non, répondit mistress Mudlett ; tu es simple et naturelle.

— Merci ! tu me soulages d'un poids énorme. Si tu ne t'es aperçue de rien, il n'y a pas de raison pour que Monsieur ait eu plus de perspicacité. Un point capital pour moi, était de ne pas éveiller sa défiance. Cette douleur qui l'absorbe exclusivement m'a aidée... Elle ne durera pas toujours.

— Qui sait ? pour ne citer qu'un exemple tiré de notre famille, Domenico Angeli, dont la sœur avait épousé en secondes noces le marquis Ostrazzo, des Marches, et qui fut la mère du célèbre marin dont le portrait est encore à Ancône, dans la galerie du légat, fut tellement désolé de la mort de sa femme, qu'il entra dans les ordres vers l'âge de quarante ans. Cela ne le consola pas. J'ai lu des lettres écrites par lui, où il exprimait toujours ses regrets avec la même vivacité. Mais il apprit à supporter la vie, car la sienne se prolongea près d'un siècle. Lorsqu'il mourut, en odeur de sainteté, il était cardinal. C'est un des plus illustres de nos ancêtres.

Carina n'écoutait pas, sans quoi elle eût élagué ces détails prolixes. A travers sa préoccupation, quelques mots de ce que dit sa mère lui parvinrent, et elle dit, répondant à sa propre pensée en réalité :

— L'envahissement des idées religieuses n'est pas à redouter pour Monsieur. Si, par suite d'un écart de raison improbable, la porte d'un couvent se refermait un jour sur lui, ce ne serait pas pour longtemps. Il jetterait le froc aux orties avant d'avoir commencé son no-

viciat. Je l'ai étudié, et je le connais. Il prétend détester le monde, n'en crois rien. Le mouvement, le bruit des conversations, le frôlement des robes de soie, l'agitation d'une fête, l'éclat des bougies, le miroitement des glaces, tout cela lui manque affreusement. — Et puis a-t-il assez d'initiative pour vouloir ? J'en doute. Il ne sait pas donner un ordre. Dans sa voix, tantôt timide, tantôt trop brusque ne vibre jamais l'intonation d'une résolution arrêtée. Sa volonté est capricieuse et flottante, elle a la tyrannie nerveuse de l'impatience, non le calme puissant de la force. Une autre mieux équilibrée la dominera toujours facilement, pourvu qu'elle respecte l'innocente manie commune aux vaniteux et aux faibles, celle qui consiste à être jaloux de ses prérogatives, et à faire de temps en temps de son autorité un étalage plus bruyant que dangereux. — L'imagination domine en lui ; par conséquent, il devrait être expansif, c'est la loi générale. Il est, au contraire, concentré et peu communicatif. Je ne suis pas encore parvenue à pénétrer dans certains replis de son caractère, qui sont pour moi fermés comme par une barrière infranchissable, et j'ai constamment la crainte de me tromper dans mes appréciations, parce que cet inconnu m'effraye. Qu'y a-t-il dans ces profondeurs inexplorées ? Je l'ignore. On a beau diviser l'espèce humaine en classifications indiquées par ce qui est le plus saillant dans les aptitudes diverses, ce ne sont là que des notions vagues, applicables à toute une catégorie d'individus. Chacun de ceux qui la composent n'en est pas moins, à lui seul, un vaste champ d'études. Quand on a dit d'un homme, il est faible, rempli d'énergie, avare ou orgueilleux, a-t-on tout dit ? Cela reviendrait à prétendre qu'on lit un livre à l'inspection de la reliure. On a seulement un point de repère. Et encore, il est sage de ne pas se fier aveuglément à lui, pour ne pas se fourvoyer, car il n'y a pas de caractères absolus et tout d'une pièce. Que de circonstances modifient l'impulsion native ! donnent de l'énergie à la faiblesse, font momentanément de l'avare un prodige et rendent humble les plus orgueilleux ! Toujours, au fond de nous, quelque chose se meut d'un mouvement qui nous est propre. Quelquefois un coup d'œil le révèle, souvent aussi il se dérobe à l'observation la plus perspicace. Ce quelque chose est loin d'être secondaire pourtant, c'est ce qui constitue la personnalité, et d'une abstraction fait un homme. Je n'ai rien découvert encore en M. de Berlerault. Mes investigations n'ont abouti qu'à la certitude qu'il a un secret obstinément gardé. Lequel ? Comment le savoir ?... Monsieur a été autrefois fêté, recherché, choyé des femmes ; j'en suis sûr. Il a eu des succès. Je ne puis dire de quelle nature, le secret est là. Mais ils étaient, j'en jurerais, le principal intérêt de sa vie. La preuve en est, que la moitié de son marasme tient à ce

qu'il les a perdus. Je considère ce regret qui le ronge, comme un signe certain que, tôt ou tard, il tâchera de les ressaisir. Pour cela, il suffira de lui en préparer doucement les moyens, sans secousse et, au besoin, de lui forcer un peu la main. Je m'en chargerai le jour où je saurai ce que j'ai vainement cherché jusqu'ici : le mot de cette énigme.

Plus que jamais, mistress Mudlett était retombée sous l'impression du canard. Ses yeux jaunâtres traversaient d'un regard fixe les verres de ses lunettes, et couvaient sa fille avec un indicible mélange de stupeur et d'admiration. Lorsque celle-ci se tut, et, songeuse, appuya ses coudes sur la table, en enfouissant ses mains, qui étaient menues et blanches, dans ses épais cheveux noirs, elle prit la parole.

— Qui a pu te dire tout cela, chère enfant ? demanda-t-elle.

Contre toute prévision, Carina entendit la réflexion et y répondit immédiatement :

— Personne. Et je suis aussi certaine de ce que j'avance que si c'était mathématiquement établi. Je t'étonnerai plus encore, en ajoutant que cet homme qui a la société en horreur, et qui mène l'existence d'un sauvage, a le culte de la vie de famille. Je ne m'arroe pas le mérite de l'avoir deviné ; c'est lui qui me l'a avoué. Il ne sait pas ce que c'est ; feu madame de Berlerault n'en avait pas le goût. C'est une raison pour que Monsieur, dont les désirs sur ce point n'ont pas reçu de satisfaction, poursuive opiniâtement sa chimère, quand il en aura l'occasion. Eh bien, mère, lorsque, après six mois de séjour ici, j'ai été à même de constater que mes espérances n'avaient rien que d'abordable, je me suis tracé une ligne de conduite que je suis encore fidèlement. Elle est très-simple, la voici : m'attacher à éloigner de l'esprit de Monsieur, au cas où il serait disposé à en concevoir, toute arrière-pensée d'envahissement ; me tenir strictement à ma place, réservée, froide, affectueuse sans spontanéité, toujours prête à lui obéir, pourvu qu'il ordonne. Les obliger à commander, est le plus sûr moyen de diriger les caractères faibles. Leur dicter les ordres qu'ils croient émaner d'eux seuls est élémentaire. Être là, infatigable et vigilante, muette et impassible, véritable statue qu'un signe de lui animât, je n'ai voulu être que cela. Pour juger si j'ai bien ou mal fait, compare ma position actuelle à ce qu'elle était à notre arrivée. N'ai-je pas beaucoup monté en grade ? Est-ce que mes attributions ne sont pas aujourd'hui bien différentes de celles d'une institutrice ? Chaque jour n'ajoute-t-il pas à mon importance dans la maison ? Les comptes, qui ennuyaient Monsieur, je les vérifie. Je reçois les fermages. La dépense journalière, je l'écris et la règle. J'ai la disposition de la caisse, la clef est dans ma poche. Tout

l'administration intérieure relève de moi. Les domestiques savent bien qui, au fond, est leur véritable maître ; jamais je ne leur ai parlé de façon à leur faire supposer que je le sais mieux qu'eux. Ne suffit-il pas que mon pouvoir leur saute aux yeux ? A quoi bon le manifester ostensiblement ? Il est plus redoutable soupçonné et vague que bien précisé. Enfin je me suis avancée dans son intimité jusqu'à être à peu près son secrétaire, et je l'amène petit à petit à renoncer à l'isolement, en lui faisant de la musique, ce qu'il aime beaucoup quoiqu'il n'en convienne pas toujours, et en lui servant de partenaire aux échecs. Bientôt tous ces liens fragiles que je noue un à un autour de lui seront si solides que, pour s'en défaire, il faudrait les trancher. Mais on ne les coupe pas, ces nœuds-là ; qui s'en laisse envelopper est leur esclave, et reste dans leur dépendance. J'attends que ces soins minutieux, derrière lesquels s'entrevoit une affection réciproque qui commence à grandir, soient parvenus à s'imposer à lui. De temps en temps, je m'éloigne sous quelque prétexte, comme aujourd'hui, pour le mettre à l'épreuve et constater la marche de mes progrès. Ils étaient très-sensibles il y a un mois. Depuis, je n'ai pas rétrogradé peut-être, mais je suis stationnaire. Cela provient de ce que mon empire sur lui n'est pas encore suffisant pour empêcher qu'il ne m'échappe, et surtout qu'une autre me supplante...

— Quelle idée ! ma fille, dit mistress Mudlett alarmée.

— Voilà le danger qui me menace. J'ai une rivale dans cette femme qui s'est établie à côté de moi, comme pour me braver !

— Y songes-tu, Carina ? qui serait capable de lutter avec toi ?

— Je te répète qu'elle est ma rivale... Et elle a sur moi un avantage considérable, celui de n'être pas sans cesse présente.

— Madame Simon n'a pas le projet de se remarier, chère enfant.

— Si elle ne l'a pas aujourd'hui, peut-on répondre qu'elle ne l'aura pas demain, en même temps que Monsieur ? Elle est coquette par instinct, sans effort ni malice, avec une naïveté candide qu'on prendrait pour la nature même, qui l'est peut-être. De plus, elle est expansive, gaie, spirituelle et, en outre, sentimentale. M. de Berlerault est plus susceptible que qui que ce soit d'être séduit par ces dehors, qui l'affriandent précisément parce qu'ils lui font défaut. Je n'ai pas ces qualités-là, moi !...

— Tu en as cent autres plus précieuses.

— J'ai du moins le coup d'œil pour voir le danger, et assez de sang-froid pour en apprécier l'étendue et le combattre. M. de Berlerault ne me demande plus mon avis avant d'aller chez madame Simon. Il y va quand je m'absente. J'en conclus que je ne lui suis pas indifférente ; autrement, il ne se cacherait pas de moi. Notre

voyage d'aujourd'hui a levé tous mes doutes. J'en conclus aussi que Julienne lui plaît.

L'institutrice posa de nouveau ses coudes sur la table et la tête baissée, elle recommença une méditation que mistress Mudlett respecta assez longtemps. Puis, avec le sourire ambigu qui avait, une fois déjà, paru sur ses lèvres :

— Carina, dit-elle si bas que sa voix n'était qu'un murmure, si je faisais un voyage ? tu aurais plus de liberté d'action.

— Eh ! non, répliqua vivement celle-ci, ta présence ici est indispensable... Au reste, peut-être le mal n'est-il pas tel que je le suppose en mettant les choses au pis. Il n'y a peut-être rien. Pour ce qui touche Julienne, je le saurai bientôt...

— Vicomtesse ! ce serait un beau rêve ! reprit mistress Mudlett, en embrassant avec attendrissement sa fille qui, elle, n'était nullement émue et réfléchissait.

VI.

PÊCHE EN EAU TROUBLE.

Ce qui a été dit jusqu'ici de Carina suffit pour qu'il soit avéré que l'expansion n'était pas son péché mignon. Ceci admis, comment expliquer qu'elle se fut décidée à faire à sa mère une semblable confidence ? Quels effets attendait-elle de cette confiance insolite ? Si elle eût été douée d'un jugement moins sain, d'un esprit moins pratique, d'une de ces imaginations enfin qui se repaissent d'illusions avec la même avidité que la terre échauffée par le soleil absorbe l'eau d'une averse, on eût compris qu'en une heure de doute énervant elle cherchât ainsi autour d'elle un appui moral. Autant demander à la prunelle sauvage la saveur des fruits d'espalier, qu'à mistress Mudlett un secours de ce genre. Carina la première en était persuadée, et avait néanmoins obéi à l'impulsion qui, dans les circonstances critiques, fait jaillir de nos lèvres le secret qui nous accable. C'est de l'aveu lui-même que monte le soulagement qui détend les nerfs surexcités et retrempe les forces ; peu importe qui le reçoit.

Elle comptait si peu sur un conseil ou une réflexion utile, qu'ayant achevé de parler elle se renversa sur son fauteuil, les mains pendantes, les yeux fermés, et ne proféra plus un mot.

Pendant qu'elle semblait dormir, tant son immobilité était complète, elle était occupée à tourner et à retourner dans sa pensée fié-

vreuse de nombreux sujets de réflexions qu'elle avait souvent agités déjà, alors qu'absorbée par un travail de broderie elle avait l'air de ne songer à rien. C'est à la fois la perte et le salut des femmes que ces travaux traitres, inventés pour satisfaire l'activité machinale des doigts et qui ouvrent à deux battants la porte du monde imaginaire.

Carina avait horreur de l'oisiveté : elle ne tarda pas à reprendre son ouvrage, mais ne se départit pas de son mutisme. Pour mistress Mudlett, après avoir essayé à plusieurs reprises de renouer la conversation, elle y renonça définitivement, découragée par l'inutilité de ses tentatives. Alors elle rouvrit son roman, sur lequel elle s'endormit au bout de quelques minutes.

Nous allons retracer brièvement ce à quoi pensait Carina, autant pour la suite de ce récit que pour l'édification du lecteur.

La fable de Tantale condamnée aux tortures de la faim, au milieu de fruits vermeils qui se dérobaient à sa main dès qu'il tentait de les cueillir, et qui, plongé dans l'eau, n'en pouvait approcher ses lèvres pour étancher sa soif, est ici-bas d'une application constante. Par une variété de ce supplice, Carina vivait entourée du confortable de la richesse, et n'occupait pas la place qui permet d'en jouir. Jamais situation fut-elle plus propice aux réflexions malsaines qui germent sourdement au fond d'un cœur où s'agite un ferment d'envie ? Le péril est de s'abandonner aux suggestions qu'elles inspirent. Elles s'amassent alors, pareilles aux flaques stagnantes que la pluie dépose dans les creux, qu'on négligent et d'où s'échappent à la fin des miasmes pestilentiels qui déciment une population.

Mécontente de n'avoir qu'à titre de parasite un peu de ce bien-être ardemment désiré, elle puisa dans sa convoitise la première ambition de remonter les degrés de l'échelle sociale, au bas de laquelle un sort injuste l'avait précipitée. Jolie, adroite, instruite, combien parties de plus bas n'avaient pas eu pour parvenir autant de ressources qu'elle ! Encore, en passant cette revue succincte de son arsenal, elle ne faisait nulle mention de son arme principale, qu'elle ne savait pas posséder : la perfidie. Celle qui essentiellement féminine, a quelque chose de félin, se dissimule sous la souplesse et la grâce, s'insinue silencieuse et preste comme le stylet, mais frappe avec précision.

C'était la flèche la plus acérée de son carquois que Carina négligeait dans son inventaire. Pour la posséder, elle n'était ni meilleure ni pire que la plupart des jeunes filles de son âge, élevées comme elle et réduites à cette condition d'institutrice dont l'humiliation est l'inévitable salaire. Pauvre être hybride qui, comme

certaines divinités du paganisme antique, réunit deux natures opposées : à moitié maître, à moitié valet, il n'a ni les prérogatives de l'un ni la servile dépendance de l'autre. Domestique moral, la ligne qui le sépare du servage est si peu marquée, qu'il doit obéissance à qui le rétribue et ne peut commander à personne. Introduit dans le sanctuaire de la famille, il assiste à tout sans participer à rien. Semblable au pâle satellite qui accompagne la terre dans ses évolutions, il n'est qu'une ombre et qu'un reflet.

L'instruction et le tact exceptés, Carina manquait des qualités indispensables à l'emploi. Trop orgueilleuse pour n'être pas cruellement blessée de l'impertinente politesse des parents et de l'indifférence railleuse des serviteurs, elle était aussi trop vindicative pour apprendre à les supporter avec résignation. Son adresse cauteleuse, son penchant naturel à la dissimulation devaient fatalement se développer à cette rude école. L'obligation de se replier sans cesse en soi, de comprimer toute aspiration compromettante, d'étouffer les révoltes de sa jeunesse et de sa vanité, achèverait de la pousser à l'hypocrisie. Organisation de glace, elle n'était pas à l'abri des orages qui soulèvent l'âme humaine, comme les vagues sous le souffle des vents déchainés ; seulement l'habitude, contractée de bonne heure, de se dominer, la rendait de préférence accessible aux passions qu'on pourrait appeler froides, dont le caractère distinctif est de ne jamais céder à l'entraînement, et qui se traduisent par des effets réfléchis et calculés. De ce nombre sont la vengeance, la haine et l'envie.

Elle n'était encore, toutefois, ni envieuse ni haineuse. Quant à sa vertu, elle était inattaquable. Le baron de Couturier avait daigné abaisser ses regards jusqu'à elle, ses tentatives remontaient à plus d'une année, et elle l'avait éconduit avec fermeté. C'était là un glorieux chevron. Il ne serait pas juste de rabaisser son mérite en ajoutant qu'elle se repantit. Mais certes, elle aurait envisagé d'un autre œil la flatteuse distinction dont l'honorait le député, si elle avait vu briller au loin dans les perspectives de l'avenir un bel et bon mariage. Rien de tel. Outre qu'il est fort rare qu'une femme, dans la position de Carina, inspire assez de respect à l'homme dont elle a attiré l'attention et dont l'état social lui est de beaucoup supérieur, pour n'avoir qu'à se prémunir que contre les séductions de l'amour honnête, tous les deux s'étaient compris avant qu'ils eussent échangé vingt paroles. L'illusion de Miss Mudlett, si elle en eût, ne dura pas longtemps. Son adorateur avait pour elle un goût très-vif et une estime suffisante pour qu'à la moindre imprudence de sa part, il lui posa sans biaiser une de ces questions embarrassantes, dont l'impudence accule brusquement celles

qui n'ont pas eu la présence d'esprit de les prévenir. Elle le sentit, ce fut le triomphe de sa pénétration — et fit si bien qu'elle esquivait l'assaut. M. de Couturier ne se méprit pas à cette tactique savante : il ne se retira que pour guetter le moment opportun de recommencer l'attaque.

Ce qui précède n'autoriserait personne à porter dès à présent sur Carina un jugement sévère. La vérité est qu'elle avait pour le bien et pour le mal des dispositions à peu près égales, et qu'elle ne penchait ni d'un côté ni de l'autre. En cela, elle avait des tendances évidentes à dévier, car c'est l'avouer que sa moralité ne reposait pas sur ces inébranlables assises qui défont les tremblements de terre. Le fait est hors de doute. Au grand désespoir de sa mère, malgré le cardinal qui figurait au nombre de ses aïeux maternels, en dépit de sa nationalité, elle n'avait pas la foi. Sa piété se bornait à ne manquer aucun office et à accomplir sans conviction, mais avec régularité, les pratiques de la religion.

Lors même qu'il eût été vrai, ce dont le baron de Couturier avait l'impertinence d'être convaincu, que l'espérance d'être un jour vicomtesse de Berlerault était le seul fondement de cette vertu qu'elle affichait, il n'y avait pas là, en définitive, de quoi lui lancer de trop grosses pierres. C'est déjà quelque chose que de se proposer un but honnête, et que de ne pas recourir de parti pris à d'inavouables auxiliaires. Arrivée à ses fins, son ambition satisfaite, il n'existait aucune raison pour qu'elle ne fût pas une bonne mère de famille, dévote par reconnaissance, aimant son mari avec la sollicitude affectueuse qui convient aux grandes dames riches et bien posées dans l'opinion publique, et ne s'égarant pas dans la poursuite décevante de cet éternel inconnu qui nous facine tous et que nous n'atteignons jamais.

Longtemps ce désir calme de conquérir le père de Sabine suffit à alimenter l'activité de son esprit. C'était sa pensée-mère, celle sur laquelle se concentraient tous les efforts de son imagination, qui s'épuisait à découvrir de nouveaux moyens d'accroître son influence à mesure que celle-ci se dessinait davantage. Dans ses prévisions d'insuccès, elle ne s'était jamais représentée sacrifiée à une rivale. C'était tout simple : elle n'en avait pas, et son plan tirait de son peu de complication une si redoutable puissance, qu'il n'était ni présomptueux ni téméraire à elle d'en augurer la réussite. M. de Berlerault la secondait avec l'égoïsme insouciant d'un homme faible, à qui la société d'une femme est nécessaire, et dont la confiance va s'abandonnant de plus en plus.

De même qu'une rivière paisible roule ses eaux dans un sens déterminé qui lui est imposé, les choses suivaient un cours

régulier selon la direction imprimé par Carina ; et, pour ne pas quitter encore l'eau, M. de Berlerault était comme ces poissons entassés dans un vivier et qu'on a habitué à un appât inoffensif : on s'en empare quand on veut, le jour où, sous l'attrait de la nourriture ordinaire, se cache le dard aigu de l'hameçon. Ce qui faisait hésiter miss Mudlett à attacher le sien, on le sait à présent.

Indépendamment du sentiment instinctif qui retient au dernier instant quiconque engage une partie décisive, et aiguise ce coup d'œil suprême qui voit si aucun détail n'a été oublié, un soupçon s'était depuis peu éveillé en elle. Il ne s'élevait pas aux proportions d'une alarme sérieuse, et il prenait une consistance appréciable. Ce n'était rien encore et c'était pourtant beaucoup. Les visites de M. de Berlerault à Julienne, innocentes, si l'on veut, jusqu'ici, pouvaient avoir de redoutables conséquences. Cette éventualité ne justifiait-elle pas les appréhensions sous la pression desquelles la jeune fille dévoila à sa mère ses secrètes angoisses.

Ce phénomène mental qu'on nomme association d'idées, et qui n'est autre que le rapport mystérieux qui unit entre elles les plus disparates, lui suscita bientôt le souvenir de M. de Couturier, au milieu de la méditation qui succéda à sa confiance. Elle s'accusa d'avoir manqué de circonspection en congédiant brutalement et trop tôt un homme qui, à son heure, lui serait peut être fort utile. En cas d'échec, c'était un pis-aller qui méritait examen ; enfin, le tenir en haleine en évitant de le rappeler ouvertement, offrait le double avantage de s'assurer une ressource contre certains mécomptes et qui sait ? de piquer au jeu M. de Berlerault.

Ainsi elle étouffa les scrupules qui l'avaient autrefois arrêtée.

C. DE PARCEVAL-DESCHÈNES.

(A continuer.)

NOS VOIES DE COMMUNICATION.

Il y a loin de ces temps où Jacques-Cartier laissait la bourgade de Stadacona pour remonter notre grand fleuve jusqu'au pied de cette belle montagne qu'il appela Mont-Royal. Ce n'est qu'après treize jours de marche que le célèbre découvreur, accompagné de ses officiers et d'une partie de ses matelots, mettait pied à terre à Hochelaga ; tandis qu'aujourd'hui le touriste parcourt la même distance en dix heures de navigation. C'est qu'à cette époque reculée les rives du St. Laurent, dans toute leur majesté séculaire, ne portaient l'indice d'aucune civilisation. Où s'élèvent aujourd'hui de riants villages, à peine voyait-on la fumée d'un wigwam indien, et les ondes du fleuve, maintenant sillonnées en tous sens par des palais flottants, ne portaient alors que le léger esquif de l'homme des bois. Des trois vaisseaux qu'avait Cartier lors de son second voyage en Canada, en 1535, le plus considérable, la *Grande Hermine*, n'était que du port de 100 à 120 tonneaux. La *Petite Hermine* dont, en 1843, on a retrouvé les restes enfouis dans la terre à l'embouchure du ruisseau St. Michel, à Québec, n'était que de 60 tonneaux, l'*Emerillon* de quarante. Ceci prouve combien l'art de la navigation était encore peu avancé, comparativement à ce qu'il est de nos jours, car le plus petit steamer de la compagnie des vapeurs océaniques de Montréal a un tonnage douze fois plus considérable que le plus gros navire de Jacques-Cartier.

Dans les temps primitifs de la colonie, le fleuve St. Laurent et ses tributaires étaient les seules voies de communication. On comprend que les routes par terre n'ont pu s'ouvrir qu'à mesure que le requéraient les besoins du commerce et le mouvement de la population. Aussi les voyages qu'entreprenaient les habitants du pays étaient-ils longs, difficiles et souvent périlleux.

Ce n'est qu'en 1745 qu'eut lieu l'introduction des postes et messageries pour le transport des malles et des voyageurs. Jusqu'à cette époque, le pays n'avait pas eu d'institutions postales, et M. Lanoullier fut le premier auquel l'intendant Bégon accorda, pour l'espace de vingt ans, le privilège de tenir les postes entre Montréal et Québec, en lui imposant en même temps un tarif de charges gradué sur les distances.¹

Près de cinquante ans plus tard, les communications postales étaient encore bien difficiles, les relations avec les pays étrangers bien restreintes, et le chemin à travers la forêt était à peine frayé. De Québec à New-York, par exemple, la malle ne parvenait que tous les mois, et encore d'une manière irrégulière. La *Gazette de Québec* du 29 décembre 1792 annonçait que la malle de Montréal, arrivée la veille, avait apporté les journaux de New-York en date du 29 novembre précédent.

Au commencement de ce siècle, lorsque les premiers vapeurs furent en opération sur le St. Laurent, ils ne pouvaient remonter le courant Ste. Marie, à Montréal, qu'avec l'aide de bœufs et de chevaux, comme aujourd'hui on hâle quelquefois les berges sur les canaux.

En 1823, un bateau à vapeur mettait deux jours pour descendre de Montréal à Québec, et trois jours pour remonter. On nous a cité le fait qu'une personne avait mis six semaines à parcourir, en goëlette, la distance qui sépare ces deux villes. N'ayant pas alors à compter sur les bateaux remorqueurs, qui sont de nos jours d'un secours si puissant aux navires marchands et autres, il fallait respecter les caprices du vent.

On peut donc dire que ce n'est que depuis trente ans que le pays est entré dans la voie d'un véritable progrès. Quand on contemple aujourd'hui les facilités immenses de communication entre les différentes parties d'une même contrée, les relations journalières que les peuples voisins les uns des autres, et même de continents différents ont entre eux, au moyen de la télégraphie, on ne peut s'empêcher d'admirer le génie de l'homme et de bénir la Providence qui lui a donné un si complet développement.

Le Canada ne le cède guère aux pays plus âgés pour la facilité des communications intérieures et extérieures, et même à un certain point de vue leur est supérieur. Quand on examine ce qui a été fait ici sous ce rapport, on est étonné de voir l'énergie avec laquelle on a hâté la confection de nos chemins de fer et exécuté nos travaux publics pour améliorer le cours des rivières; et en

¹ Garneau, *Histoire du Canada*.

face des résultats que nous avons obtenus, il peut être utile de jeter un coup-d'œil sur les voies de communication que nous possédons, et d'en apprécier les avantages au point de vue de l'industrie commerciale.

Puisque nous venons d'entrer dans une ère politique nouvelle et de jeter sur la terre d'Amérique les bases d'une puissance à laquelle l'avenir sourit, non-seulement il est bon, mais il est nécessaire d'étudier ce qui est appelé à faire du territoire que nous habitons un pays riche et fertile.

I.

Entre nos voies de communication, celles qui s'offrent les premières à notre étude sont les voies de communication par eau, et parmi celles-ci notre beau fleuve occupe naturellement la première place.

De toutes les artères qui arrosent le versant nord de l'immense plaine située entre la chaîne des Montagnes Rocheuses à l'ouest, et la chaîne des monts Alleghany, qui courent parallèlement à l'océan atlantique, la plus importante est le St. Laurent. Ce fleuve, dont la longueur de sa source au détroit de Belle-Ile est de 2500 milles, traverse les provinces d'Ontario et de Québec dans toute leur longueur, et offre une voie de communication des plus belles à travers une contrée riche en produits de tous genres. Il prend sa source, sous le nom de rivière St. Louis, par le 48° 30" de latitude nord, et le 93° de longitude ouest, sur le grand plateau où surgissent le Mississipi qui coule vers le sud, et le fleuve Mackenzie qui verse ses eaux dans l'océan arctique.

La profondeur et la limpidité des eaux du St. Laurent, les rendent excellentes à boire; aucuns miasmes ne s'en échappent; les grandes chaleurs n'affectent en rien leur salubrité, et leur fraîcheur contribue dans une large mesure à la santé publique.

Les rives du fleuve offrent au touriste des aspects charmants. Elles sont tantôt unies, tantôt ondulées; tantôt riantes et gaies, tantôt sombres et sauvages, et dans toute leur longueur parsemées de blanches maisonnettes et de frais villages. Plus on se rapproche de l'embouchure, plus les côtes sont empruntes de majesté et de grandeur. Prenant quelques fois des aspects grandioses, elles frappent d'étonnement. A Québec, surtout, on demeure ravi à la vue d'un des plus beaux paysages du monde, qui a mérité d'être comparé à ceux de Naples et de Constantinople.

Si le St. Laurent a des beautés qui ne peuvent être surpassées,

il est aussi, pour le commerce, un débouché peut-être unique dans son genre.

La navigation de ce fleuve, depuis le détroit de Belle-Ile jusqu'à la tête du Lac Supérieur, offre une étendue de 2,384 milles. Il est navigable pour les vaisseaux d'outre-mer jusqu'à la ville de Montréal, située à 328 lieues au-dessus du détroit de Belle-Ile.

Nos hommes d'état ont compris de tout temps de quelle importance pouvait être pour le commerce cette voie si belle, si facile, si avantageuse, et ils ont mis à contribution les revenus du pays pour améliorer de plus en plus la navigation du fleuve dans toute sa longueur. Ils savaient que le St. Laurent est la route naturelle des produits de l'ouest, et qu'il fallait faciliter à ces produits les moyens de prendre cette route comme étant la plus directe pour communiquer avec l'Europe.

C'est au-dessus de Montréal que la navigation commence à être interceptée par des rapides considérables qui sont désignés sous le nom de "Sault St. Louis." La nécessité de les surmonter donna lieu à la construction du canal Lachine, long de 8½ milles et d'une largeur de 120 pieds à la surface. Les travaux furent commencés en 1821, et le canal fut ouvert à la circulation en 1825. Au dessus de ce canal, se développe la belle nappe d'eau du lac St. Louis, séparée du lac St. François par les rapides des Cascades, des Cèdres et du Côteau, qui n'occupent qu'un espace de 7 milles.

Le canal Beauharnais, distant de 15 milles du canal Lachine, sert à relier le lac St. Louis au lac St. François. Il est construit sur la rive sud du fleuve, a 11½ milles de longueur et possède 9 écluses de 200 pieds × 45 pieds. L'ascension totale par les écluses est de 82½ pieds.

Le canal de Cornwall, de même longueur que celui de Beauharnais et situé sur la rive nord, s'étend de la ville de Cornwall jusqu'au village de Dickinson's Landing, et tourne les rapides du Long Sault. C'est en 1843 qu'il fut ouvert à la navigation.

Trois autres canaux, connus sous le nom collectif de "canaux de Williamsburgh," complètent la navigation de notre fleuve sur son parcours de Montréal à Kingston.

Les canaux de Lachine, Beauharnais, Cornwall et Williamsburgh ont coûté à l'Etat depuis l'union des Canadas, en 1841, à venir à juin 1867, la somme de \$5,665,331.36, ce qui indique combien on prise haut le développement de notre navigation intérieure. ¹

A Kingston commence la série de nos grands lacs qui sont

¹ Nous empruntons ces renseignements sur les canaux, au magnifique rapport pour 1867 du Ministre des Travaux Publics, l'Hon. J. C. Chapais.

comme autant de mers intérieures et les réservoirs inépuisables de notre fleuve. Ce sont les lacs Ontario, Erié, Huron et Supérieur.

L'abbé Holmes, dans son traité de Géographie, donne à ces lacs les grandeurs suivantes :

Le lac Supérieur, 120 lieues de longueur sur 48 de largeur.

“ Huron,	84	“	“	80	“
“ Erié,	82	“	“	21	“
“ Ontario,	70	“	“	20	“

Je puis citer aussi le lac Michigan qui, quoique situé dans les Etats-Unis, communique avec le lac Huron et fait partie du St-Laurent. Il est le plus grand après le lac Supérieur, et a une longueur de 117 lieues sur une largeur de 27. A l'extrémité de ce lac est située, comme on sait, la ville si commerçante de Chicago, cette sentinelle avancée des Etats de l'Ouest.

Au fond du lac Ontario il a été pratiqué une tranchée à travers une langue de terre pour mettre en communication la baie de Burlington avec le lac. Au moyen de ce canal d'un demi mille de longueur, les navires peuvent arriver à la ville d'Hamilton et au canal Desjardins, long d'une lieue, qui appartient à une compagnie de particuliers.

Dans une distance de neuf lieues la navigation du St. Laurent est interceptée entre les lacs Ontario et Erié par des rapides et la célèbre chute de Niagara, si bien décrite par Chateaubriand, et qui chaque année, attire un si grand nombre de personnes désireuses de contempler cette merveille de l'univers.

Le canal Welland a été construit à grands frais pour tourner les rapides du Niagara ; je dis du Niagara, car le St. Laurent, sur une distance d'à peu près 30 milles, est désigné sous ce nom. Ce canal a une longueur de 27 milles, possède 27 écluses, et l'ascension totale par les écluses est de 330 pieds. Le total du coût de construction jusqu'à juillet 1867 est de \$4,895,956.83.

Entre les lacs Erié et Huron se trouve le lac Ste. Claire, long de 18 milles et large de 25.

Le sault Ste. Marie sépare le lac Supérieur du lac Huron, et un canal de peu de longueur a été construit à cet endroit par une compagnie, avec l'aide du gouvernement américain.

Outre ces canaux, construits à grands frais par le gouvernement canadien pour rendre navigable le St. Laurent dans toutes ses parties, et en faire la plus belle route commerciale par eau du continent, il a été de plus dépensé de fortes sommes pour le creusement du chenal du lac St. Pierre, afin de permettre aux vaisseaux d'outre-mer tirant 20 pieds d'eau de se rendre de Québec à Mont-

réel. Une somme de \$103,240.50 avait été dépensée jusqu'à juillet 1867 pour atteindre ce but.

Ce qu'il y a de plus remarquable c'est que les navires peuvent descendre les rapides du St. Laurent avec sûreté, une grande rapidité et sans être obligés de subir les lenteurs inévitables d'une longue navigation par canal. C'est un fait d'une grande valeur commerciale, et sur les 2384 milles du détroit de Belle-Ile à la tête du lac Supérieur, 72 milles seulement sont de navigation artificielle, et 2312 de navigation ouverte.

Les canaux du St. Laurent ont coûté au Canada une somme de dix millions et demi de piastres.

Lorsque l'on voit les efforts qui ont été faits pour donner à notre navigation intérieure tous les avantages en rapport avec les besoins du commerce et du pays en général, on ne peut s'empêcher d'admirer l'activité et l'énergie des promoteurs et des continuateurs de ces entreprises importantes. Ce qu'on désirait, c'était d'utiliser la belle artère de communication que la Providence avait placée au cœur de notre pays, et d'en faire le véhicule de nos produits agricoles et forestiers; c'était de donner aux industriels une voie avantageuse pour écouler leurs marchandises, et c'était encore dans le but d'attirer le commerce des états de l'ouest de la république voisine, dont la route naturelle est le St. Laurent. On a voulu rivaliser avec le gouvernement américain qui a fait du canal Erié, qui s'étend de Buffalo à l'Hudson, la grande voie de transport des produits si considérables de l'occident des Etats-Unis, et l'avantage a été de notre côté. Aussi, malgré les efforts persévérants et louables du peuple voisin pour assumer la prépondérance, le fleuve St. Laurent n'en restera pas moins la voie la moins dispendieuse, la plus courte et la plus avantageuse pour le commerce et pour les émigrés qui viennent habiter le Canada ou la partie reculée des Etats Unis.

Les produits, en prenant la route de l'Erié, ont à franchir 350 milles de canal, tandis que par le St. Laurent ils n'ont à franchir que 72 milles de canal en montant et guère plus de 30 milles en descendant. L'on a calculé qu'un vaisseau de Chicago à New-York par l'Erié prend 16 jours de marche, et de Chicago à Québec par le St. Laurent dix jours, donnant une différence de 6 jours en faveur de cette dernière route.

Le prix du fret suit naturellement les facilités de communication et la voie de notre fleuve se trouve encore être sous ce rapport la plus économique.

La route du St. Laurent est aussi la plus directe pour se rendre soit au nord ou au centre de l'Europe.

Par le détroit de Belle-Ile, au nord de Terre-Neuve, la distance est de 182 milles moindre que la route du cap Race que suivaient les steamers il y a quelques années. De Québec à Liverpool, par ce détroit, il n'y a que 3000 milles, au lieu que de New-York à Liverpool la distance est de 3500 milles. Québec est 215 milles plus près de la Méditerranée que New-York, et 1800 milles plus près que l'embouchure du Mississippi. Bien plus, New-York est presque aussi éloigné de Liverpool que Québec de la Méditerranée, et la différence n'est que de 75 milles.

La distance depuis la tête du lac Supérieur jusqu'à Liverpool, par Belle-Ile, est de 4000 milles.

Il n'y a aucun doute que la voie du St. Laurent est sans rivale. La fraîcheur des eaux de ce fleuve le rend supérieur au Mississippi pour le commerce ; car on sait qu'il y a des articles d'exportation comme la farine, le lard, le fromage, le beurre qui sont exposés grandement à se détériorer en passant par un climat aussi chaud que celui de la Louisiane. Il en est de même pour le commerce d'importation, et pour le transport des immigrants qui peuvent facilement contracter de graves maladies en suivant la route du Mississippi.

L'on a beaucoup calomnié notre principale artère de communication ; on a cherché à la discréditer aux yeux de l'étranger ; mais aujourd'hui la vérité s'est fait jour : on s'est convaincu en Europe qu'il y avait économie de temps et d'argent à suivre cette route qui offre les sûretés désirables. Ce n'est donc pas en vain que notre pays a fait de grands sacrifices pour améliorer la navigation de notre fleuve ; et l'avenir, encore plus que le présent, saura dire que tous les grands travaux publics qui ont été faits, l'ont été pour le prompt développement de nos relations commerciales et la prospérité du Canada.

Après le St. Laurent, la voie de communication par eau la plus considérable est la rivière des Outaouais, qui se décharge dans ce fleuve par quatre bras distincts, formant un groupe de trois grandes îles, dont la plus considérable est l'île de Montréal, puis l'île Jésus et l'île Perrot. L'écluse de Ste. Anne, entre l'île de Montréal et l'île Perrot, construite pour permettre aux bateaux à vapeur de passer du lac St. Louis dans le lac des Deux-Montagnes, relie le St. Laurent à l'Outaouais.

Les canaux de Carillon, de la chute à Blondeau et de Grenville servent à tourner les rapides qui obstruent la libre navigation de l'Outaouais sur une distance de près de 9 milles.

A la tête du canal de Grenville, la rivière est navigable jusqu'à Outaouais, la capitale du Canada, distante de Montréal de 40 lieues-

Le beau canal Rideau, long de 126 milles et possédant 47 écluses, relie Outaouais à Kingston, sur le St. Laurent.

Cette œuvre dispendieuse, construite pour des fins militaires par le gouvernement anglais, ne sert plus maintenant qu'au commerce.

D'après M. Charles Taché, l'Outaouais forme partie d'une voie de communication entière par eau, pour une distance de plus de 70 lieues, pour des bateaux à vapeur de cent trente pieds de long sur trente deux de large, et tirant cinq pieds d'eau.

Au delà du rapide-chaudière, à Aylmer, village situé à peu de milles de la capitale, l'Outaouais est encore navigable pour des bateaux à vapeur de moyenne grandeur jusqu'au pied du rapide des Chats, au-dessus duquel une autre ligne de bateaux à vapeur se rend au portage du fort, et de là aux rapides des Joachims.

L'Outaouais, dans un avenir qui n'est peut-être pas éloigné, est destiné à devenir la route des produits de l'ouest, si se réalise le projet en contemplation de relier, par cette rivière et celle des Français, les ports de mer avec la baie Georgienne, à l'extrémité nord-est du lac Huron.

Par cette route projetée, la distance entre Montréal et Chicago serait de 575 milles, tandis que par la voie du St. Laurent elle est de 1145 milles. Le coût de cet ouvrage est estimé à 12 ou 15 millions de piastres. Ce chiffre paraît énorme, et l'est de fait; mais si la Providence laisse à notre pays plusieurs années d'une douce paix avec la nation qui nous avoisine; si, par une sage législation fiscale et un tarif protecteur de notre industrie, notre commerce et notre agriculture prennent des développements de plus en plus considérables; s'il ne survient aucuns malheurs politiques ou sociaux, qui sait si, dans un quart de siècle, nous ne serons point à même d'assister à la complétion d'un ouvrage dont la confection semble aujourd'hui si éloignée de nous?

Ce qu'il y a de singulier et de remarquable c'est que les rivières des Outaouais et des Français étaient la route des premiers habitants de la colonie du Canada entre les ports de mer et l'ouest. Ceci nous fait voir quelle connaissance exacte du pays avaient les Français, et quelle était leur perspicacité pour le choix des routes comme pour le site des villes.

La rivière Outaouais a une longueur totale d'environ 700 milles.

La troisième voie importante de communication par eau est la rivière Richelieu, qui se jette dans le St. Laurent à Sorel, et sert de communication entre le fleuve et le lac Champlain. Par le Richelieu, Montréal se trouve en communication directe par eau avec New-York, au moyen du canal de Chambly, long de 12 milles, qui sert à tourner les rapides du même nom.

L'ouverture de ce canal, construit sur la rive ouest, est situé à 46 milles de l'embouchure de la rivière, au fond du beau bassin de Chambly et près de ce vieux fort français si riche en souvenirs historiques. C'est en 1843 que le canal fut ouvert à la navigation.

Il y a le Saguenay, aux rives escarpées et sauvages, qui offre aux navires océaniques une navigation de près de trente lieues. Tadousac, situé à son embouchure, est le rendez-vous d'été d'un grand nombre de touristes.

Au Nouveau-Brunswick, la rivière St. Jean, qui se jette dans la baie de Fundy, est navigable pour les navires d'un fort tonnage l'espace de 90 milles, c'est-à-dire jusqu'à Frédéricton, et jusqu'à la rivière Tobic et Woodstock pour des navires d'un jaugeage moindre. Un membre du Nouveau-Brunswick, M. Connell, disait en chambre, à Outaouais, en parlant de la navigation de cette rivière, qu'en évitant les grandes chûtes, il y a accès par eau à 24 milles du chemin de fer intercolonial, et que cette voie de transit, si elle était terminée, serait alimentée d'une grande partie des articles de commerce, qui seraient envoyés directement à Québec ou à Montréal, au lieu de passer par Boston ou New-York.

La Nouvelle-Ecosse possède deux canaux. L'un, appelé le canal St. Pierre, a pour objet de relier la baie St. Pierre, sur la côte du cap Breton, avec le lac nommé le Bras d'or, distant de 2300 pieds. L'autre, appelé canal Shubenacadie, fait communiquer la baie d'Halifax avec le bassin des mines, ou l'Atlantique avec la baie de Fundy.

Le canal de la baie verte, destiné à relier la baie de Fundy avec le golfe St. Laurent, n'est encore qu'à l'état de projet.

Je passerai sous silence la navigation peu étendue de quelques lacs et rivières, comme les lacs Témiscouata, Memphremagog, Simcoe et les rivières St. Jean et Yamaska pour en venir à nos voies ferrées.

II.

Malgré le développement relativement peu considérable de notre pays et ses moyens pécuniaires limités, cependant l'on peut dire que nous avons marché d'un pas rapide vers la confection de nos chemins de fer. Il est juste néanmoins de dire que nos efforts ont été puissamment secondés par l'aide des capitalistes étrangers qui, confiant dans l'avenir, n'ont pas hésité à souscrire des sommes considérables. Avec ce secours nos progrès ont été rapides, et les effets de la construction de ces chemins ont rejailli sur

défrichement de nos terres et l'exploitation de nos forêts. Des débouchés nouveaux ont été donnés à nos produits, et notre industrie agricole et commerciale en a retiré des bénéfices, qui ont compensé amplement les crédits votés par la Législature pour le parachèvement de ces routes. Le peuple américain n'épargnait aucuns sacrifices pour compléter son magnifique réseau de chemins de fer ; il fallait que, de son côté, le Canada ne restât pas en arrière, et il se mit résolument à l'œuvre.

En 1866, il y avait dans les deux provinces d'Ontario et de Québec seize lignes de chemin de fer donnant une longueur totale de 730 lieues. Ces compagnies possédaient 6818 chars de toutes sortes, et les recettes étaient, cette même année, de \$11,108,882. Autant qu'on a pu l'établir, le coût total de construction et de matériel jusqu'à juillet 1867, représente le chiffre énorme de \$136,763,217.00.

Le chemin le Grand-Tronc, la plus considérable des voies ferrées, est vis-à-vis celles-ci ce qu'est notre fleuve vis-à-vis les autres communications par eau. Il est l'artère la plus importante sous tous rapports, et sa longueur est de 458 lieues. C'est en 1848 que fut ouvert la première section de ce chemin, entre Montréal et St. Hyacinthe. En 1852, la route fut ouverte jusqu'à Richmond, où elle se sépare en deux branches, dont l'une conduit à Québec et delà jusqu'à la Rivière du Loup, et l'autre se rend à la frontière entre le Canada et les Etats Unis, et de là à Portland, sur l'Océan Atlantique.

Cette voie ferrée qui, en Bas-Canada, passe à l'intérieur des terres, a grandement contribué au défrichement des cantons de l'est, et depuis son ouverture une population nombreuse s'est portée vers ces régions qui étaient à peine connues il y a un quart de siècle.

A la station d'Arthabaska, sur la route de Québec, un embranchement long de 35 milles conduit au fleuve St. Laurent vis-à-vis la ville des Trois-Rivières. Le Grand-Tronc traverse donc une grande partie de la province de Québec, toute la province d'Ontario et forme une communication entre Portland, Québec, Montréal, Toronto et la ville de Détroit, dans l'état du Michigan. Le trafic sur cette longue artère augmente annuellement, à mesure que l'agriculture progresse et que de nouveaux horizons s'ouvrent au commerce.

En 1866, il a été transporté par le Grand-Tronc 1,021,137 tonnes de fret, et le cout total de construction et de matériel est estimé à plus de 84 millions de piastres.

Sur cette voie ferrée se trouve le fameux pont Victoria, cette

merveille du monde, duquel Bayard Taylor a dit que c'est un ouvrage qui rivalise avec les pyramides d'Égypte. Il met en communication la rive sud du St. Laurent avec l'île de Montréal. Sa longueur est de deux milles, sa hauteur de soixante pieds, et sept millions de piastres ont été dépensés pour sa construction.

Ce ne sont point tous les jeunes pays qui débutent par des travaux aussi gigantesques, et de tels commencements ne peuvent être que le prélude d'une prospérité croissante quand notre organisation sociale et politique sera définitivement réglée et que le mécanisme de nos institutions sera en pleine opération. Pour cela, il faut savoir attendre et ne point désirer d'arriver trop promptement à cette ère de grandeur et de fortune que possèdent les vieilles nations. Quand on a vu les peuples des anciens continents subir tant de transformations, dépenser une si grande somme d'énergie et de travail pour arriver à l'apogée de leur gloire; quand ils ont mis des siècles à creuser le sillon de leur renommée, comment peut-on prétendre jouir immédiatement de toutes les commodités de la vie sociale et parvenir d'un seul coup à la maturité? Développons nos ressources graduellement; prenons un repos salutaire en chemin, s'il le faut, car ce n'est que par une sage lenteur et non par une course effrénée que nous parviendrons plus sûrement au but, et sachons répondre aux besoins du moment tout en ménageant les forces vives de la nation.

Le chemin de fer le plus considérable après celui du Grand-Tronc est le Grand Occidental, long de 352 milles, qui va d'Hamilton à Niagara et d'Hamilton à Windsor. Cette route communique avec les principaux chemins de fer des Etats-Unis par le magnifique pont de suspension près des chutes de Niagara. Outre le Grand Occidental, la province d'Ontario possède de plus le chemin de fer de Brockville et Outaouais, de Buffalo et Lac Huron, de Cobourg, Peterborough et Marmora, d'Erié et Ontario, de London et Port Stanley, le Northern, d'Outaouais et Prescott, de Port Hope, Lindsay et Beaverton et de Welland.

La province de Québec, à part le Grand-Tronc et ses ramifications, possède le chemin de fer de Carillon à Grenville, de St. Laurent à l'Industrie, de Stanstead, Shefford et Chambly, de Montréal et Champlain, qui comprend deux lignes principales; l'une de Montréal à la frontière par Lachine et Caughnawaga, et l'autre de Montréal à Rouse's Point, dans les Etats-Unis, par St. Jean. Ces routes sont en pleine opération.

En 1866, le fret transporté par ces diverses lignes représentait un total de 2,087,878 tonneaux, ce qui indique de quelle importance

sont ces chemins de fer pour les différentes branches d'industrie et la rapidité des transports.

Le Nouveau-Brunswick possède un chemin de fer qui part de la ville de St. Jean, sur la baie de Fundy, et se rend à Shédiac, vis-à-vis l'Ile du Prince Edouard. Ce chemin, qui a pour titre "the European and North American Railway," a une longueur de 108 milles et a coûté près de cinq millions de piastres.

Une autre ligne de chemin de fer relie St. André, qui est un port de mer, avec Woodstock, situé à 100 milles dans l'intérieur, sur la rivière St. Jean.

Il y a aussi deux lignes de chemin de fer dans la Nouvelle Ecosse, le "Nova Scotia Railway," qui va d'Halifax à Windsor avec une branche à Pictou par Truro. A ce dernier endroit, il se liera avec le chemin de fer intercolonial dont la construction est déjà commencée.

Ce chemin a 145 milles de long et a coûté près de six millions et demi de piastres. Il est d'une grande importance, car la ville de Pictou, situé à l'une de ses extrémités sur le détroit de Northumberland, est le point d'arrivée et de départ des steamers qui font le service entre la Nouvelle-Ecosse, l'île du Prince Edouard, la côte nord du Nouveau-Brunswick et le Canada, et il y a une ligne régulière de vapeurs entre Québec et Pictou. A l'autre extrémité, se trouve le beau port de mer, d'Halifax, où abordent les steamers allant d'Angleterre aux Etats Unis.

En résumé, la puissance du Canada possède maintenant 5,000 milles de voie ferrée, dont le coût est estimé à cent cinquante huit millions et demi de piastres.

Quoique jeune, notre pays possède aujourd'hui autant de milles de chemins de fer qu'en possédait la France en 1854.

III.

Il nous reste maintenant à parler des chemins publics pour les voitures.

Dans le Haut Canada, les chemins en premier lieu étaient sous le contrôle de surveillants élus par les contribuables résidents. Ceux-ci étaient obligés de travailler à la confection et à l'entretien des chemins et les journées de corvée, par tête, étaient réglées d'après les besoins qui se faisaient sentir.

Depuis 1850, les chemins du Haut-Canada sont entièrement sous le contrôle local.

En Bas-Canada, chaque propriétaire faisait autrefois sa part de chemin sur l'étendue qui traversait sa terre. Cette confection des chemins se faisait sous la surveillance du Grand-Voyer, qui était investi d'amples pouvoirs. Il avait même le droit de désigner le tracé des chemins. Les pouvoirs du Grand-Voyer furent transférés, en 1832, à *des commissaires de chemins*, qui les exercèrent jusqu'en 1841, époque à laquelle les chemins passèrent sous le contrôle des municipalités. ¹

L'acte municipal divise les chemins, ponts et autres travaux publics en trois classes :

- 1^o Les travaux provinciaux,
- 2^o Les travaux de comté,
- 3^o Les travaux locaux.

Les chemins sont de plus divisés en chemins de front, c'est-à-dire ceux dont la direction générale est sur le travers *des lots* d'une concession, et en routes qui conduisent d'une concession à une autre, et courent sur la longueur des terres.

Quelques grands chemins ont été faits par le Bureau des Travaux Publics du Canada, et tels sont en Bas-Canada le chemin Craig et le chemin Matapédiac, le chemin Témiscouata, qui conduit de la Rivière du Loup, sur le St. Laurent, à la frontière du Nouveau-Brunswick, le chemin Gosford, le chemin de Chambly ; et en Haut-Canada, le chemin de l'Orignal à Outaouais, le chemin de London à Port-Stanley, le chemin de London à Port Sarnia, et beaucoup d'autres.

Depuis l'union des deux Canadas, en 1841, il a été dépensé une somme de \$2,316,027.28 par le département des Travaux Publics pour la construction et l'entretien des chemins.

Ceux que l'on désigne sous le nom de "chemins de colonisation" sont faits par le département de l'agriculture. Des sommes ont été votées, chaque année, pour l'ouverture de semblables chemins à travers la forêt, afin de permettre au surplus de la population des anciennes paroisses de s'établir sur les terres nouvelles et de faire progresser par-là même le défrichement du pays.

Dans le Bas-Canada, qui nous intéresse d'une manière plus spéciale, les voies de communication ont singulièrement favorisé les progrès de l'agriculture. Dans des endroits où il y a un quart de siècle

¹ Hon. Chapais, Rapp. de 1867.

ne s'élevait que la forêt, sont fondées maintenant de florissantes paroisses qui ne le cèdent point aux localités plus anciennement établies. Les colons qui, les premiers, ont pénétré dans les townships avec beaucoup de difficulté et de misère sont étonnés de voir les établissements qu'ils ont créés dans un tel état de prospérité et d'avancement.

Des chemins de colonisation, de 1854 à 1866, ont été ouverts dans cette province sur une longueur de 2437 milles, et quoique les sommes votées annuellement par la législature n'aient point entièrement correspondu aux besoins qui se faisaient sentir, néanmoins elles ont produit un bien incalculable et ont permis à un nombre considérable de colons de s'établir avantageusement dans leur pays au lieu de prendre le chemin de l'exil.

En 1854, fut créé un bureau connu sous le nom de " bureau de l'Inspecteur des Agences," qui fut chargé spécialement de faire faire les chemins de colonisation avec les octrois d'argent alloués à cette fin par la législature. En 1856, c'est-à-dire deux ans après la création de ce bureau, les autorités ecclésiastiques pourvurent à l'érection de 22 églises dans les environs des chemins nouvellement ouverts. Dans beaucoup de townships, quatre et cinq ans après l'ouverture des chemins, la valeur de la propriété foncière avait augmenté du double, et dans quelques uns, comme, par exemple, dans le Haut-Saguenay, de 75 à 80 pour cent. On a vu une population de 360 âmes habiter un township où, six ans auparavant, il n'y avait pas un seul colon.

Ceci fait voir quelle importance il faut attacher à la confection des chemins, si l'on veut que notre population augmente et que l'émigration diminue. Les hommes qui ont présidé aux destinées du Canada et ont ordonné la confection des magnifiques travaux et voies de communication dont nous venons de parler ont certainement fait preuve de beaucoup de perspicacité et d'une grande connaissance des besoins du pays. Les sommes qui ont été dépensées à ce sujet sont, il est vrai, considérables ; les subventions que l'Etat, de temps à autre, a donné à quelques compagnies pour les aider dans leurs entreprises ont pu paraître exorbitantes aux yeux de quelques-uns ; mais, aujourd'hui, il est juste de dire que l'on comprend toute l'utilité et toute la nécessité de nos voies de communication par eau et par chemin de fer. Notre pays, encore jeune, possède un réseau de communications qui lui fait honneur et a contribué largement à tous les progrès qui ont été réalisés depuis un quart de siècle.

Nos terres se sont défrichées, de belles paroisses ont surgi du

sein des forêts ; les parties éloignées du pays se sont trouvées rapprochées, et les relations commerciales se sont accrues. Nos chemins de fer, nos canaux et nos routes à travers les établissements nouveaux ont beaucoup favorisé la production. Les produits agricoles ont augmenté de valeur par suite de la rapidité des transports ; le cultivateur a pu trouver un débouché avantageux ; il lui a été plus facile d'opérer des échanges, et les matières premières sont parvenues plus promptement et plus abondamment à la fabrique.

Quand, il n'y a pas bien des années, le colon pénétra, pour la première fois, dans les cantons de l'Est, il lui fallait transporter à dos, à de longues distances, ce dont il avait besoin pour vivre. Ayant construit sa maison au milieu de la forêt, loin des habitations, on a vu, pour procurer le pain à sa famille, l'infatigable défricheur transporter dans des écorces, sur ses épaules, la potasse qu'il faisait sur sa terre ; on l'a vu, arriver au bord de la forêt, exténué de fatigues et le corps brûlé par cette matière corrosive.

On a vu plus. Un courageux missionnaire, appelé pour administrer un malade, a péri, en 1845, victime de son zèle d'apôtre à quelques arpents de son humble chapelle, dans un chemin boueux et à peine frayé. Ce missionnaire est le révérend M. Bélanger, et l'endroit où il a péri est Stanfold, aujourd'hui un des villages les plus considérables des townships de l'est.

Ces faits, qu'on peut multiplier, indiquent quel bienfait les chemins de colonisation ont été pour les habitants du pays. Sur le parcours des voies ferrées, il y a de florissants villages et de belles fermes, et les progrès du voiturage ont partout facilité l'écoulement des produits.

Nul doute que le chemin de fer intercolonial, qui aura une longueur d'environ cinq cents milles, et les chemins à lisses de bois contribueront dans une large mesure au développement du commerce intérieur qui, de toutes les ramifications de l'industrie commerciale, est le plus important pour une nation et celui qui doit être favorisé d'avantage. C'est à ce commerce que l'on doit appliquer la maxime " laissez faire, laissez passer," car en le débarrassant de toute entrave et en lui donnant le plus libre essor, il favorise et développe la production en lui fournissant des consommateurs nombreux. L'agriculture et l'industrie manufacturière servent de base à ce commerce, et au point de vue économique, on peut dire que la confédération canadienne, en abolissant les douanes entre les diverses provinces confédérées, en unifiant les tarifs va lui donner un champ d'action beaucoup plus vaste. Ce que nous pro-

duisons ici sera transporté au Nouveau-Brunswick et à la Nouvelle-Ecosse ; nous recevrons en retour des denrées que nous n'avons pas, et la Puissance sera pour elle-même son marché le plus important.

Pour notre part, nous croyons que ces entreprises projetées seront menées à bonne fin et que notre pays en retirera les résultats les plus heureux au point de vue de la colonisation, du commerce et de la fraternité des diverses races qui habitent le Canada.

BOUCHER DE LA BRUÈRE, JR.

LA QUESTION DES CLASSIQUES

(SUITE ET FIN.)

ST. AVIT.

C'est du cœur que s'exhale la vraie poésie. En vain l'esprit est cultivé, l'imagination ornée, la langue respectée; en vain les lois de l'harmonie et du mètre sont observées fidèlement, si un battement du cœur ne donne à tout cela le mouvement et la vie, un poème est sans portée, *telumque imbellè sine icta*. Que l'âme du poète, déshéritée de la grâce et esclave de l'erreur, soit tourmentée de mauvaises passions, ses vers iront, comme des flammes dévorantes, porter la dévastation dans le monde. Mais qu'au contraire le poète n'ait d'autre passion que celle de la vérité et de la vertu, ses œuvres produiront des effets salutaires, encourageant au bien, et feront naître de belles aspirations.—Sans doute, la beauté de la forme est digne d'admiration; mais si ce qu'elle revêt n'apporte aucun bien à l'homme, faut-il la poursuivre d'une continuelle et exclusive étude?

Et si elle n'offre à la jeunesse que la peinture du vice, doit-elle se présenter pour solliciter l'hommage de son intelligence? L'antiquité elle-même a dit: *Maxima debetur puero reverentia*. Et le Christ a dit une parole énergique ainsi rendue par un poète latin, Sédulius.

Sed tamen infelin per quem generabitur error
Qui verò è parvis istis deceperit unum
Si sapiat, nectat saxo sua colla molari
Precipitemque maris sese jaculetur in undas.

Nous payons notre tribut d'admiration jusqu'à un certain point à Homère, à Virgile, à Horace dans nos études classiques. Mais il est aussi d'autres poètes qui, en nous offrant dans leurs écrits une beauté littéraire incontestable, ne nous occupent pas de vaines fictions, et de ces fables mythologiques qui sont la honte de l'esprit humain, mais qui nous rappellent les plus beaux enseignements de notre foi.

Quoique les psaumes et tant d'autres morceaux poétiques des saints formassent une littérature dont rien n'égale la richesse, cependant nombre de poètes chrétiens se sont efforcés de composer des poèmes religieux qui redisent les beautés de notre foi ; et ces efforts n'ont pas certes été sans atteindre le but.

Juvençus, dit St. Jérôme, ne craignit pas de faire passer sous les lois du mètre, la Majesté de l'Évangile. Une admirable propriété d'expression, une simplicité majestueuse, pas de lacune et souvent une harmonie qui rappelle Virgile, lui ont valu l'honneur d'être mis, dans les siècles fortement imprégnés de l'esprit chrétien, entre les mains des jeunes gens et de servir à l'éducation publique.

St. Hilaire et St. Ambroise ont fait des hymnes qui redisent aujourd'hui encore les louanges du vrai Dieu dans les offices de l'Église. St. Paulin de Nole a fait passer les sentiments de sa belle âme dans des chefs-d'œuvre où l'on admire une poésie souvent aussi belle par la forme qu'elle est élevée par les pensées.

St. Prosper d'Aquitaine a composé un poème contre les Pélagiens dont M. Guizot a dit : cet ouvrage est un des plus heureux essais de poésie philosophique tentés dans le sein du Christianisme. Sa réfutation des erreurs Pélagiennes est très-éloquente, et sa poésie brille des couleurs les plus variées et les plus énergiques.

St. Avit, Évêque de Vienne, a fait un poème sur la chute de l'homme, que M. Guizot a comparé au Paradis perdu de Milton en donnant quelquefois l'avantage au premier de ces poèmes, qui en effet, étincelle souvent de beautés du premier ordre. On en jugera par le fragment que nous allons expliquer.

Mais il nous faut mentionner encore le plus grand poète latin du moyen âge, Adam de St. Victor. La plupart de ses compositions lyriques sont des chefs-d'œuvre où l'on trouve la variété du rythme, l'élégance et la précision du style, la beauté des comparaisons, la noblesse et la profondeur des pensées, et des mouvements poétiques d'une force singulière.

Extrait du Poème de St. Avit.

LE SERPENT TROMPE LA FEMME.

Dès que, cédant à la séduction, Eve eut consenti à une chute.

inique, en ouvrant les oreilles à ce poison mortel, elle répondit étourdiment au serpent : "O charmant animal dont le langage est si doux, n'allez pas croire que Dieu nous ait imposé de telles privations ; il ne nous a pas empêché de reconforter nos corps par une nourriture abondante. Voyez-vous les mets que nous offre l'univers tout entier ? Le Créateur dans son excessive libéralité, nous les a donnés pour nous en servir, et, en tout ce qui regarde notre nourriture, il nous a ouvert une libre carrière. Cet arbre que vous voyez au milieu de ce bocage, est le seul dont il nous soit interdit de manger les fruits ; il ne nous est pas même permis d'y toucher ; mais le reste nous offre de quoi nous dédommager amplement. Le Créateur nous a prêté d'une voix terrible que nous expierions notre faute par la mort si, par une témérité coupable, nous violons sa défense, mais qu'appelle-t-il donc la mort ? Dites-le nous, docte serpent ; car c'est une chose inconnue à notre ignorance."

Alors le rusé serpent, chargé tout-à-coup de définir la mort, la fait connaître en ces termes à ces oreilles captives : "Femme, ce que vous redoutez n'est qu'un vain nom ; une cruelle sentence de mort ne vous menace pas, mais le Père Tout-Puissant, dans sa jalousie, n'a pas voulu que vous fussiez égaux à lui ; il ne vous a pas permis de savoir des choses dont il se réserve la suprême connaissance. Que vous sert-il de posséder les biens de ce monde et de jouir de leur vue, si vos âmes aveugles sont plongées dans une misérable prison ? La nature a également donné aux brutes des sens corporels et des yeux ouverts : le soleil luit également pour tous, et pour ce qui est de la vue, la bête ne diffère en rien de l'espèce humaine. Ecoutez donc mes conseils, ayez des vœux et des pensées plus élevées, et regardez vers le ciel ; car ce fruit qui vous est interdit de manger, et que vous n'osez toucher vous procurera la connaissance de tous les secrets que le Seigneur garde pour lui ; ne vous contraignez pas plus longtemps dans le désir que vous avez d'y toucher, et que cette défense ne retienne plus votre volonté captive. Car dès que vous aurez goûté ce fruit divin, vos yeux seront dessillés, et vous deviendrez égaux aux dieux. Alors vous distinguerez le bien du mal, le juste de l'injuste, et vous discernerez le vrai du faux.

La femme crédule baisse la tête et s'étonne de tous ces dons que lui promet le serpent d'une voix si insinuante : elle commence à hésiter et à être indécise ; elle doute de plus en plus de cette mort dont elle a été menacée. Dès que le serpent vit que l'irrésolution d'Eve était vaincue, il cueillit une pomme de cet arbre mortel et l'offrit à la femme, dévorée intérieurement par la tentation. La

femme, dans sa malheureuse crédulité, ne repoussa pas ce funeste présent, et de ses mains ignorantes, elle saisit le fruit mortel, le porte tantôt à ses narines, tantôt à sa bouche entr'ouverte, et dans sa simplicité, elle joue avec la mort future.

Oh ! que de fois elle éloigna toute émue de ses lèvres la pomme qu'elle y portait ! que de fois sa main tremblante céda sous le poids du fruit funeste, et recula épouvantée devant la consommation du crime ! mais elle voulait être semblable aux dieux, et son ambition fit faire au poison mortel de funestes progrès. Son âme entraînée en sens contraire, est en proie tantôt au désir, tantôt à la crainte ; tantôt l'orgueil lui fait oublier la défense, tantôt cette dernière prend le dessus : elle flotte incertaine au milieu des pensées contraires qui se partagent son cœur. Cependant le serpent instigateur ne cesse de la séduire ; pour triompher de son indécision, il lui montre la pomme ; il lui reproche son hésitation, et l'aide à glisser sur cette pente qui va l'entraîner dans le précipice.

Enfin, quand vaincue elle prit la grave résolution de s'exposer à une faim éternelle en prenant une nourriture criminelle, et de repaître le serpent de la nourriture qu'elle prendrait elle-même, elle tomba dans les embûches qui lui étaient tendues ; et mortellement blessée, elle mordit à la pomme fatale. Le poison doux au goût se glisse dans ses membres, et cette nourriture engendre la mort. Le rusé serpent contient d'abord sa joie, et ce farouche vainqueur dissimule un moment la cruelle victoire qu'il vient de remporter.

Mais bientôt, joyeux de son triomphe, le Serpent agite sur sa tête couverte d'écailles sa crête empourprée, et donne un libre cours à la joie que lui cause un succès inespéré ; donnant un libre cours à sa violence, il insulte les vaincus, et leur adresse ces paroles accablantes : " Vous l'avez, cette gloire que vous recherchez, vous connaissez le bien et le mal. C'est moi qui vous ai tout appris, c'est moi qui vous ai fait pénétrer ces secrets ; c'est moi qui ai institué ce mal que l'intelligente nature vous refusait ; j'ai tenu ma parole, vous ne pouvez le nier, et je vous attachés à mon sort par les liens les plus forts. Dieu, quoiqu'il vous ait créés, n'a pas plus de droit sur vous ; qu'il garde ce qu'il a formé lui-même ; ce que j'ai instruit m'appartient ; il me revient donc une part beaucoup plus grande. Vous devez beaucoup à votre Créateur, mais encore plus à votre maître. " Il dit, et disparaissant au milieu d'un nuage, il les laisse tout tremblants, et son corps dans sa fuite disparaît au milieu de l'air.

Nous donnons le texte latin de ce passage, pour qu'on puisse juger du mérite poétique de l'auteur.

Ergo ubi mortiferum seductilis Eva venenum
 Auribus accipiens, cladi consensit iniquæ,
 Tunc ad serpentem vano sic ore locuta est ;
 " Suavibus ó pollens coluber dulcissime verbis,
 Non, ut rere, Deus nobis jejunia suasit,
 Nec prohibet largo curari corpora pastu.
 Ecce vides epulas totus quas porrigit orbis,
 Omnibus his licitè genitor promptissimus uti
 Præstitit, et totas esu laxavit habenas.
 Hæc sola est nemoris medii, quam perspicis, arbos
 Interdicta cibus ; hæc tantùm tangere poma
 Non licitum : dives præsumit cætera victus.
 Quòd si libertas temerãrit noxia legem,
 Jurans terribili prædixit voce creator,
 Quãdam nos statim luituros morte reatum,
 Quid verò mortem appellet, doctissimo serpens.
 Pande libens ; rudibus nobis incognita res est. "

Callidus inde draco, et lethi tum sponte magister,
 Interitum docet, et captas sic fatur ad aures :
 " Terroris vacuum formidas, femina, nomen ;
 Nequaquam vos dira manet sententia mortis,
 Sed pater invisus sortem non contulit æquam,
 Nec vos scire dedit, sibimet quæ summa reservat.
 Quid juvat ornatum comprehendere aut cernere mundum,
 Et cæcas misero concludi carcere mentes ?
 Corporeos pariter sensus oculosque patentés
 Et brutis natura dedit : sol omnibus unus
 Servit, ab humano nec distat bellua visu.
 Consilium magè sume meum, mentesque supernis
 Inserere, et erectos in cælum porrige sensus.
 Namque id quod vetitum formidas tangere pomum,
 Scire dabit quæcumque pater secreta reponit.
 Tu modo suspensus tantùm ne contrahe tactus ;
 Ne captiva diu frenetur lege voluntas.
 Namque ubi divinum libaveris ore saporem,
 Mox purgata suo faciet tua lumina visu
 Æquiparare deos, sic sancta ut noxia nôsse.
 Injustum recto, vero discernere falsum. "

Talia fallaci spondentem dona susurro
 Credula submisso miratur femina vultu,
 Et jam jamque magis cunctari et flectere sensum
 Incipit, et dubiam letho plùs addere mentem.
 Ille ut vicino victam discrimine sensit,
 Unum de cunctis lethali ex arbore malum
 Detrahit, et secum nutanti protinus offert.
 Nec spernit miserum muliter malè credula munus,
 Sed manibus pomum ignaris lethaliè retractat
 Naribus interdum labiisque patentibus ultro
 Jungit, et ignorans ludit de morte futurã.

O quoties ori admotum compuncta retraxit,
 Audacisque mali titubans sub pondere dextra
 Cessit, et effectum sceleris tremefacta refugit !
 Dis tamen esse cupit similis, serpitque venenum
 Ambitione nocens. Rapiunt contraria mentem,
 Hinc amor, inde timor ; pulsat jactantia legem,
 Interdumque etiam lex subvenit : æstuat anceps
 Dividui cordis dura inter prælia fluctus.

Nec tamen inceptor desistit fallere serpens,
Ostentatque cibum dubiæ, queriturque morari,
Et juyat in lapsum pendentis prona ruinæ.

Ut tandem victæ gravior sententia sedit
Æternam tentare famen per criminis escam,
Serpentem satiare cibo quem sumeret ipsa,
Annuit insidiis, et pomum morsa momordit.
Dulce subit virus, capitur mors horrida pastu.
Continet hic primum sua gaudia callidus anguis,
Dissimulatque ferum victoria sæva triumphum.

Tum victor serpens certamine lætus ab ipso,
Puniceam crispans squamoso in vertice cristam,
Nec jam dissimulans, quem presserat ante triumphum,
Acrior insultat victis, et talibus infit :
" En affectatæ vobis est gloria laudis
Reddita, qui perversa simulque etiam optima nôstis.
Et quodcumque malum solers natura negabat
Institui, pactumque meum, ne fortè negetis,
Servavi, et firmâ vosmet mihi sorte dicavi.
Nec Deus in vobis, quamvis formaverit ante,
Jam plus juris habet : teneat quod condidit ipse ;
Quod docui mecum est, major mihi portio restat.
Multa creatori debetis, plura magistro. "
Dixit, et in mediâ trepidos caligine linquens
Per medium fugiens evanuit aëra corpus.

DISCOURS DE CONCLUSION.

Nous aurions aimé à vous faire entendre des passages d'autres Pères ; c'est avec regret que nous ne présentons rien de Lactance, de St. Léon, de St. Bernard, etc. Mais nous devons nous borner ; qu'il nous soit permis d'offrir d'une manière simple et rassurée quelques considérations en terminant.

" Les Saints Pères ont été suscités de Dieu pour être les interprètes des livres saints, les commentateurs des paroles du Christ, la lumière de l'Eglise. Ils ont éclairé, non-seulement leurs nations et leurs siècles ; mais leurs doctrines consignées dans d'admirables ouvrages en font les apôtres de tous les pays et de tous les temps.

" Ils ont défendu les dogmes du christianisme contre toutes les attaques du paganisme et de l'hérésie ; leurs paroles et leurs écrits, en triomphant de toutes les erreurs, ont puissamment contribué à la conversion du monde et par là même à la civilisation de la société.

" Ils constituent cette chaîne auguste de la tradition dont la majestueuse unité s'est soutenue inébranlable à travers les révolutions, les ruines du temps, les ténèbres de l'ignorance et les ravages des mauvaises mœurs. Ils sont des saints ayant porté la vertu au dernier degré de l'héroïsme, et la société chrétienne les appelle des Pères, parce que leurs écrits ont enfanté à l'Eglise nombre d'âmes et qu'ils entretiennent chez les fidèles la vie de la foi et de la grâce

par la nourriture que ceux-ci trouvent dans la force lumineuse, de la piété de leurs doctrines. A ce titre, ne méritent-ils pas d'être connus et appréciés, et la jeunesse studieuse ne doit-elle pas recevoir une initiation à leurs œuvres qui lui inspire le désir de pénétrer plus avant dans les magnificences de leur enseignement ?

“ Les saints Pères ont tous été des hommes qui ont joué dans leurs siècles le rôle le plus éclatant et le plus efficace pour le bien social. Ils ont été mêlés à tous les grands événements de leur temps. Paraissant à une époque de misère et de confusion, ils ont été suscités par la Providence pour venir au secours de tous les maux, et empêcher la ruine entière de la société. Avec quelle puissance, quelle grandeur ils apparaissent auprès des empereurs et des peuples ! Que de merveilles opérées par l'éloquence de Saint Jean-Chrysostôme, de Saint Ambroise, de Saint Léon, de Saint Augustin ! Et l'on ne chercherait pas à connaître cette parole qui a exercé un si grand ascendant sur les esprits et sur les cœurs ?

“ De plus, les saints Pères, sous le rapport de la science, fournissent les plus précieux documents. Leurs écrits sont les archives des siècles où ils vécurent ; ils révèlent les usages, les mœurs, le génie des peuples ; et ils nous font connaître non-seulement l'antiquité chrétienne à l'âge de laquelle la plupart ont appartenu ; mais encore ce qu'étaient les peuples anciens dont ils ont eu à rappeler sans cesse les faits, les croyances et les mœurs dans leurs luttes contre le paganisme. Dans nul livre, on apprend mieux à connaître l'antiquité payenne que dans la Cité de Dieu de Saint Augustin. Nous avons cette année repassé notre histoire romaine dans cet ouvrage du grand Docteur.

“ Les observations que je viens de présenter ne justifient-elles pas l'introduction des saints Pères dans l'enseignement classique ? Mais, dit-on, leur style n'est pas pur, souvent le goût fait défaut chez eux. Nous répondrons d'abord en employant les termes de Fénelon : “ Ce serait juger en petit grammairien que de n'examiner les Pères que par la langue et le style. ”

“ Sans admettre la justesse de toutes les critiques dont les ouvrages des Pères ont été l'objet, on peut reconnaître qu'il n'y a pas eu, du moins chez les Pères latins, toute la perfection de forme qui se trouve chez les grands écrivains classiques. Les circonstances qui reclamaient la publication de leurs écrits ne leur permettaient pas de les garder un long temps pour les polir et les repolir. Mais quelle éloquence de l'âme il y a chez eux ! Leur style est plein de mouvements variés, de grandes images, d'expressions pittoresques. Ne serait-il pas vrai de dire que si les auteurs païens du premier ordre ont moins de défauts, il y a dans les ouvrages des Pères plus

de beautés ? La force de leur conviction, la grandeur des sujets qu'ils traitaient, les circonstances extraordinaires où ils avaient à parler ou à écrire, tout cela leur a inspiré des sentiments qu'ils ont exprimés avec une énergie admirable, et l'onction évangélique dont ils étaient pénétrés a souvent répandu une grâce pleine de charmes sur leurs compositions. Sans aller jusqu'à dire, avec M. de Montalembert, qu'avant longtemps on rira du chrétien qui hésitera à mettre sous tous les rapports les Pères au-dessus des auteurs classiques, on peut cependant affirmer qu'il y a chez eux une beauté littéraire, qui sera appréciée de plus en plus à mesure que le goût chrétien se développera dans la société.

Mais admettons leur infériorité relativement aux auteurs payens pour la perfection de la forme : personne assurément ne peut contester leur supériorité pour la profondeur des idées, la beauté des sentiments, et l'influence sur le bien intellectuel et moral de l'homme et de la société ! Ils ont traité les plus hautes questions, soutenu les plus salutaires doctrines. C'est dans leurs écrits que l'on peut trouver encore aujourd'hui les principes et les arguments les plus puissants pour défendre la vérité dans la grande lutte intellectuelle du siècle. Ajoutons que l'admiration conçue pour les Pères dans l'éducation classique est propre à inspirer le désir d'une étude plus approfondie de leurs œuvres aux élèves qui, devant embrasser la carrière ecclésiastique, auront à chercher en eux le modèle des vertus sacerdotales, du zèle apostolique, et de la prédication propre à instruire et à sanctifier les âmes.

“ Ces considérations posées, qu'on demande si, pour quelques imperfections de langage, on doit exclure les œuvres des Pères de l'enseignement destiné à former les hommes qui auront en vertu de leur éducation à diriger le mouvement de la société ; alors c'est réduire la question à cette simple expression : la forme doit-elle l'emporter sur le fonds ? Ainsi établie, la question ne peut avoir qu'une solution, laquelle sera acceptée de tous, lorsque certaines exagérations d'une part, certains préjugés de l'autre, étant mis de côté, on procédera à l'examen de la cause avec le calme de la réflexion et le pur amour de la vérité.”

A LA FRANCE.

Je t'oublierai ! quand la naissante aurore
De ses rubis inondant l'horizon,
Aux purs éclairs du feu qui la colore,
Ne verra plus reverdir le gazon.

Je t'oublierai ! lorsque dans leur carrière
S'arrêteront les coursiers du soleil,
Et que la nuit à ma lourde paupière
Refusera les pavots du sommeil.

Je t'oublierai ! lorsque sous la verdure,
Couvrant le sol de splendides rubans,
Le filet d'eau coulera sans murmure
Parmi les joncs et les cailloux tremblants.

Je t'oublierai quand la blanche colombe
Prendra l'essor sans décrire un contour,
Et désertant son berceau pour la tombe,
Viendra couver dans le nid du vautour.

Je t'oublierai quand prenant la houlette,
Le loup des bois conduira le troupeau,
Ou converti par la tendre musette,
Broutera l'herbe à côté de l'agneau.

Je t'oublierai, quand d'une aile vermeille
Tournant son vol de la rose au lilas,
Le papillon aux regards de l'abeille
N'offrira plus ses mobiles éclats.

Je t'oublierai ! lorsque sous la charmille,
Le rossignol, aux feux mourants du jour,
Ne fera plus de son dernier quadrille
Gémir la plaine et l'écho d'alentour.

Je t'oublierai ! quand au noir cimetière,
Les yeux fixés vers l'azur immortel,
Je n'irai plus prier avec ma mère
Qui dort là-bas, bien qu'elle règne au Ciel.

Je t'oublierai ! quand au sein de l'orage,
Le matelot poussé vers le récif
Ne verra plus une céleste image
En souriant détourner son esquif.

Je t'oublierai ! quand au roc de St. Pierre
De Lucifer triompheront les lois,
Ou que des Turcs le sanglant cimenterre
Du Vatican fera tomber la Croix.

Je t'oublierai ! lorsqu'en sa noble course,
Suivant l'effort d'une invisible main,
Le St. Laurent reviendra vers sa source
Pour mettre à nu les secrets de son sein.

Je t'oublierai ! quand la fière Angleterre
Aux Canadiens prendra leur étendard,
Ou qu'à Paris, la vierge de Nanterre
Verra flotter les crins du Léopard.

Je t'oublierai ! chère plage, ô ma France,
Lorsque chez toi s'éteindra la vaillance,
Quand ton drapeau sous lequel bat mon cœur
Dans l'univers trouvera son vainqueur.

Montréal, 21 mars 1860.

EDOUARD SEMPÉ.

UNE PROMENADE SUR LA VOIE APPIENNE.

ET AUX CATACOMBES DE ST. CALIXTE.

(Suite).

Mais quelle est cette troupe bruyante ? Ce sont les inévitables fils de la glorieuse république américaine. Le type en est partout ; vous le trouvez, le tabac entre les dents, au sommet du Vésuve, dans l'Eglise St. Pierre, au fond des catacombes, sur les lacs de la Suisse, et partout la même absence de courtoisie. Toujours le peuple qui a battu les Anglais. Grand, sec, maigre, parlant haut, toisant insolemment tout le monde ; il est devenu la *plaisanterie des voyages*. Un jour un de ces spéculateurs de tabac, m'accoste au Colisée. Comme la fuite était impossible, je me résigne. " *A great place this is, but not much bigger than some of our New-York Hotels. Still the Coliseum is a fine old building, but a little out of repairs. It would make a splendid cotton factory.*" Un autre disait : " Pourquoi la municipalité ne fait-elle pas des chars urbains pour mener les gens au Capitole ? Je me trouvais une après-midi, à St. Pierre in Montorio. La ville des Papes et des environs, vue de cette partie du Janicule est d'une beauté ravissante. Le panorama embrasse les ruines de Rome ancienne et la ville moderne. A vos pieds serpente le vieux Tibre. Dans le lointain se dressent les dômes de St. Jean de Latran et de Ste. Marie Majeure, puis vient le Colisée dont les ruines se découpent sur l'azur d'un firmament étincelant. Le Capitole, l'Aventin est vis-à-vis. Les mille clochers de Rome moderne scintillent au soleil. A gauche, la coupole de St. Pierre et le château St. Ange font seuls une vue

sans égale ; et loin en arrière, les Apennins et les Monts Sabins forment une barrière de sombre verdure qui va si bien à l'austère grandeur de la Ville Eternelle. Eh ! bien, en présence de ce spectacle enchanteur, je vois un homme, son livre à la main, qu'il consulte de temps à autre pour s'assurer si les beautés correspondent à la description de son guide. Satisfait de la comparaison, mon impassible fils de Mammon ferme son livre, et sans la moindre expression sur sa figure, se détourne d'un spectacle digne des Anges. Ceux que nous venons de rencontrer se contentent d'allonger le cou de notre côté, et de nous fixer de ces regards audacieux et insolents dont ils ont heureusement seuls l'habitude et le privilège incontestés.

II.

Nous voici arrivés *ad Catacumbas*. Jamais je n'ai pu entrer dans ce champ mille fois béni, sans me sentir remué jusqu'au fond de mon être.

Si Moïse ne devait s'approcher du Mont Sinaï qu'avec tremblement et les pieds nus, avec quel profond sentiment de vénération, le chrétien ne doit-il pas fouler cette terre toute saturée du sang des martyrs. J'étais donc dans le cimetière des Papes, la plus célèbre et la plus grande des hypogées consacrées à la sépulture des fidèles. Enlevé de l'arène sanglante, le martyr trouvait ici une demeure paisible ; comme le soldat mort sur le champ de bataille aime à se reposer auprès de ses compagnons d'armes. C'était vraiment ici le séjour de la paix. Rien n'en troublait ici la solitude et l'inaltérable repos. *In pace !*

Oh ! oui, ils sont en paix. Ils ont vaincu par l'invincible douceur de leur mort.

Une colombe, quelques feuilles de laurier, une ancre, ou le monogramme du Christ grossièrement sculpté sur un morceau de marbre, souvent enlevé à quelque monument payen, un nom sans date étaient les seuls ornements de ces tombes des saints. Qu'avaient-elles besoin d'être datées ces morts enregistrés dans le livre de vie ! St. Calixte, comme archi-diacre du Souverain Pontife, avait le soin de ce cimetière. Il était chargé de fixer le lieu de la sépulture et de veiller sur l'entretien de la Catacombe des Papes. Rien ne devait le détourner de ces pieux soins. Quel changement depuis ces jours de désolation, où les corps ensanglantés et en lambeaux, portés pendant les ténèbres, étaient reçus, dans le silence, à l'entrée des Cimetières, et livrés aux fossoyeurs. Ces ouvriers dévoués et

sûrs, renfermaient ces trésors de l'Eglise dans des niches pratiquées le long des corridors souterrains.

Rien ne dérangeait les travailleurs dans leur difficile tâche, car il fallait souvent se hâter beaucoup pour presser les rangs et préparer des places aux nouveaux arrivés. S'ils revenaient, ces ouvriers des Catacombes, reconnaîtraient-ils la voie Appienne d'aujourd'hui ? Dans le parcours de cette route, où nous avons rencontré des débris de tombeaux, s'élevaient des palais funéraires, *ces charniers de voluptés insolentes*, dont le souvenir même existe à peine aujourd'hui, tant Dieu a abaissé l'orgueil du superbe Romain. Alors Rome éblouissait le monde par sa splendeur et l'étouffait dans les serres de ses aigles. Ses colonnes, ses arcs de triomphe, ses portiques, ses mille temples, son Forum et son Capitole, faisaient de la nouvelle Babylone une courtisane parée de toutes les richesses de l'univers qu'elle devait ensevelir dans le sang et la débauche. Des hommes de l'extrême Orient se pressaient sur cette route royale sans se douter que, sous les dalles de ce chemin, se formait une société destinée à enlever le diadème brillant de la reine du monde pour lui donner le sanglant trophée de la croix.

Que sont devenus tous ces superbes monuments dont nous avons vu les décombres, gisant comme des cadavres mutilés, le long du chemin ? La route elle-même est disparue sous les flots des barbares. Comme dans la prairie, on reconnaît le passage de l'incendie au sol calciné, ici la plaine et la route exhaussées de 12 à 16 pieds disent quelle terrible mission avaient à remplir ces démolisseurs de royaumes, ces destructeurs des peuples. Où sont les magnifiques témoignages de ce néant qui fut l'empire Romain ? Les demeures des Empereurs sont tombées en poussière, les mausolées de ses Consuls, de ses Césars, ont cessé même d'abriter la mort. Dans ce désert, le tombeau d'une femme s'élève seul pour perpétuer le souvenir d'une Cécile qu'une de sa famille doit illustrer à tout jamais par la glorieuse pourpre de son sang répandu pour l'amour du Christ.

Le soleil descendu vers l'horizon, se penche sur cette campagne solitaire se perdant à perte de vue jusqu'au bord de la mer. Comme cette lumière forte et abondante fait de profondes ombres et jette un jour éclatant sur cette scène unique au monde. Cette plaine vaste et silencieuse comme l'océan, se déploie dans toute sa triste nudité, jusqu'à ces marais que baigne la Méditerranée.

Quel silence ! Ici le bruit n'a pas d'écho. Rien ne saurait troubler ce profond calme qui pèse depuis des siècles sur la campagne romaine. Nouvelle *Mer Morte*, les vents passent sur sa surface sans secousse, sans bruit, impuissants à réveiller un écho là où dorment

des siècles. Les murs d'Aurélien défendent la ville contre les envahissements de la solitude. Le désert s'étend d'un rayon de quatre à huit lieues autour des remparts que Bélisaire a réparés et que les barbares n'ont pas détruits. L'Aqueduc de Claude sort par la porte Tiburtine, s'allonge dans la vaste campagne abandonnée. Les arcades brisées, serpentant dans cette solitude, ressemblent aux chameaux d'une caravane, s'avançant silencieusement dans les plaines du désert. La blanche Albe, brillant aux feux du soleil couchant, paraît comme une sultane toute couverte de diamants étincelants, couchée sur un divan de velours. La transparence de l'air est telle que l'on dirait l'espace enlevé, tant les objets paraissent nettement dessinés sur les flancs des Monts Sabins. A l'Orient, à l'autre extrémité de la plaine s'élèvent les Appennins, dont les sommets neigeux réfléchissent, en la nuancant, la pourpre enflammée des nuages éclairés par les rayons obliques du soleil couchant. Un voile de vert sombre s'étend sur la solitude à mesure que la lumière quitte la terre pour monter les flancs des montagnes, et prendre de nouvelles couleurs dans des petites nuées d'or, transparentes qui forment comme la ténure diaphane de cet immense cirque. Du côté de la ville, le Dôme de St. Pierre, plus haut que l'Aventin et le Janicule, porte dans l'azur du ciel cette croix qui défend Rome contre la solitude qui l'envahit, comme elle la protège contre tous ses ennemis : *Who have dared, and done their worst.* Sans cette croix et les papes qui l'ont placée à 350 pieds dans les airs, on chercherait aujourd'hui dans la campagne romaine où fut Rome ; comme le voyageur en Asie cherche, en interrogeant les pêcheurs séchant leurs filets sur des décombres, le site de Tyr et de Sidon. Rome ne serait aujourd'hui qu'un souvenir historique si Dieu ne l'eut mise sous la protection du Pontife romain, et ne l'eût régénérée en lavant ses souillures dans le plus pur sang de ses enfants. Désormais, Rome ne saurait périr. Le chef de l'Eglise sera toujours l'Evêque de Rome. Et si, pour le malheur de la ville, le Pape est encore obligé de s'exiler, pour un temps, il dira toujours : "*Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.*"

Il faut se hâter de descendre dans les Catacombes, si nous ne voulons pas être surpris par la nuit. Mais permettez-moi, avant de pénétrer dans ces souterrains, de faire, d'une manière bien concise, l'historique de ces lieux si chers à notre foi. Pour le faire, je n'ai qu'à ouvrir la *Roma Sotteranea* de M. le Chevalier de Rossi, ouvrage admirable où l'on ne sait ce qu'il y a de plus étonnant, ou de la science du savant archéologue, ou le don d'une intuition providentielle et le coup d'œil si juste que l'éminent écrivain porte

dans ces cryptes, éclairés par lui d'une érudition qui a fait une science de l'archéologie chrétienne. Qu'il m'est doux de rappeler ici, le souvenir de cet homme aimable ; je vois encore sa belle figure s'épanouir de bonheur à la lecture d'une lettre que je lui remis de la part d'un ami qu'il avait connu, il y a plus de 25 ans, et qu'il était heureux de retrouver vers le déclin de sa vie, entouré de ce respect, de cette vénération et de cette autorité auxquelles la vertu et la science lui donnent un droit que tous nous sommes si heureux de reconnaître dans M. le Supérieur du Séminaire de St. Hyacinthe. C'est grâce à M. le Grand Vicaire Raymond que j'ai eu de la part de M. de Rossi, des égards et des attentions portés jusqu'à m'expliquer lui-même le symbolisme des Catacombes. C'est donc à mon ancien Supérieur que je dois le peu que je sais de l'histoire de la sépulture des Martyrs ; c'est aussi à lui que revient le goût qu'il m'en avait inspiré, il a 18 ans, par la lecture d'un ouvrage d'un autre de ses amis, Mgr. Gerbert. Que pour cette affectueuse bienveillance, si souvent exercée à mon égard, il veuille bien me permettre de lui offrir, en ce moment, l'expression d'une reconnaissance aussi tendre que profonde et invariable.

III

Combien pensent, en visitant nos cimetières, en contemplant ces croix si simples, ces modestes mausolées, aux motifs qui ont inspiré l'église à s'entourer des dépouilles de ces enfants appelés de cette vie à celle où il n'y a ni pleurs, ni deuil, ni mort. Elle leur disait : "*Non habemus hic civitatem momentum, sed futuram querimus.*" Cette demeure permanente, ils en jouissent, mais leurs ossements réunis et confondus avec ceux qui les ont précédés, dorment en attendant le grand jour où l'homme, dans toute sa perfection, doit sortir de ses cendres immortel, comme le phénix de son bûcher. Aussi la sépulture chrétienne fut-elle, dès la plus haute antiquité, et dans les siècles de persécution, un acte religieux accompagné de cérémonies touchantes de l'Eglise. Au jour anniversaire de la mort, le prêtre apparaissait encore pour renouveler les prières et l'offrande du St. Sacrifice auprès du tombeau du chrétien endormi. Les sépulcres des martyrs étaient témoins tous les ans de cette solennité, où les fidèles se réunissaient quelques fois pendant leur vie, comme plus tard, ils aimaient après leur mort, à se grouper autour de ceux qui furent leurs protecteurs dans leur passage sur la terre. La sépulture des fidèles et des martyrs dans la primitive Eglise, était considérée comme une charge si importante

d'un si cher devoir, que les prêtres de Rome écrivant au clergé de Carthage, mirent en tête de leurs instructions celle d'un pieux soin du corps des martyrs : *Quod maximum est corpora Martyrum, se non sepeliuntur, grande periculum imminet eis, quibus incombant hoc opus.* Nous savons par les témoignages historiques du temps que les aumônes, recueillies dans les troncs placés aux portes des églises, étaient destinées au soulagement des pauvres, des veuves et des orphelins, et à leur procurer une sépulture convenable. L'usage de consacrer les trésors de l'Eglise à l'accomplissement de ce pieux devoir fut si universellement reconnu que St. Ambroise disait que, pour le remplir, on devait, s'il était nécessaire, vendre les vases sacrés. L'Eglise ne voulait pas que les cendres de ses enfants fussent souillées par le contact des ossements des payens, aussi est-il démontré que les sépulcres des fidèles distincts et entièrement séparés des tombeaux des infidèles, étaient confiés à la direction de ses ministres et à la protection de quelques généreux bienfaiteurs. Les reliques d'un martyr étaient un précieux trésor et une chose sacrée, entourée du plus grand respect. On sait quelle horreur inspirait aux fidèles d'alors la coutume payenne de brûler les cadavres. La vénération que les premiers chrétiens avaient pour les corps de leurs frères défunts, fortifiait tellement l'opinion qu'ils devaient avoir pour fixer leur dernière demeure dans une terre vierge que du temps de Tertullien, on disait qu'un cadavre s'était de lui-même déplacé pour donner une partie de sa couche funèbre à un autre dans le même tombeau. Dans les temps moins reculés, le même fait miraculeux s'est renouvelé quand on voulut déposer le corps de St. Etienne, donné en présent en 551 au Pape Pélage, auprès de St. Laurent. Le diacre de St. Sixte fit place pour que le premier diacre martyr reposât à ses côtés. La foi dans la résurrection était le feu sacré qui entretenait ce respect, ce culte pour les dépouilles mortelles des fidèles. Cette doctrine d'une vie immortelle, formait une espérance commune à tous les chrétiens ; et comme le sépulcre des martyrs devenait le centre de prières plus ferventes, de fréquentes assemblées, de la célébration des saints mystères, il arrivait naturellement que de pieux enfants de l'Eglise aimaient à rapprocher leurs tombes de celles des héros de la foi. Bien qu'il n'ait existé aucune loi qui forçât les fidèles à se servir d'un même cimetière, et qu'au contraire la sépulture dans les domaines et tombeaux privés ait été permise aux chrétiens, pour éviter tout mélange avec les payens, cependant nous voyons que l'Eglise avait généralement adopté des cimetières communs, et que la plupart de ces lieux de sépulture privée, furent plus tard agrandis et mis au service de tous les fidèles. Quelquefois, ils furent

réunis à d'autres grandes nécropoles pour n'en faire qu'un même cimetière. Il est constant, par les témoignages même de ceux qui vivaient dans les temps des persécutions, que les Eglises de Rome, d'Afrique, des Gaules, et généralement dans tout l'empire, avaient des cimetières communs, non-seulement comme lieu de sépulture, mais comme centres de réunions pieuses et de prières. Tertullien parle de ceux de l'Afrique. L'auteur des *Philosopheumena*, la vie du Pape Fabien, écrite par un contemporain et une lettre de Saint Cyprien font mention de ceux de Rome. De temps à autre, les empereurs défendaient aux chrétiens les assemblées, les réunions, et l'entrée même de ces lieux ; et puis, l'ardeur de la persécution se ralentissant, d'autres leur restituaient les saints asiles des morts. Ainsi au 3ème siècle, l'existence des cimetières exclusivement réservés aux fidèles était un fait et une sorte de droit reconnu par l'autorité impériale, droit peu certain, dont la jouissance fut souvent troublée par la cruauté des persécuteurs. L'universalité de ce fait et son rapport intime avec l'esprit, les lois, les rites du Christianisme primitif, démontrent que leur existence est antérieure aux grandes tempêtes soulevées contre l'église par les derniers empereurs payens. Ce qu'on peut facilement prouver par les titres, les actes que chaque église, surtout celle de Rome ont conservés des cimetières du temps des martyrs, du nom de leurs fondateurs, dont quelques-uns sont contemporains des Apôtres. Le nom de cimetière était réservé et cela par les payens eux-mêmes, aux lieux de la sépulture des chrétiens. Il est inutile de faire remarquer que ce mot signifie *dortoir*, et tout le langage de l'épigraphie chrétienne comme *dormit*, *somnum*, *pacis*, *depositio*, *depositus*, fait sans cesse allusion à la croyance qui a présidé à la sépulture des fidèles : celle de la résurrection.

IV

Il est arrivé, même à des auteurs distingués, de confondre le mot cimetière avec celui de catacombe. Les lieux de sépulture à ciel découvert, recevaient invariablement le nom de cimetière. Quelques anciens auteurs donnent à ceux de Rome celui de *area*, *arenarium* et *cryptes*, sans faire attention à une distinction qui prévenait toute confusion. On donnait le titre de *cimetière* aux lieux destinés à l'usage de tous les fidèles, et celui d'*area* aux lieux de sépulture de quelques chrétiens dont on disait qu'ils étaient inhumés dans un *arenarium* ; c'est-à-dire dans un domaine ou champ. Le mot *crypte*, si les faits n'étaient pas là pour le prouver, nous

démontrerait, qu'il devait s'entendre de la sépulture souterraine. Ce n'est que vers le 9^{ème} siècle qu'on étendit à toutes les nécropoles chrétiennes l'appellation de catacombes, réservées jusqu'alors aux hypogées de St. Sébastien. Partout où les premiers chrétiens purent le faire commodément, ils creusèrent le sol pour y déposer leurs frères défunts. Les sépultures de la Palestine leur en fournissaient l'exemple et le type. Ils avaient ordinairement la forme d'une cellule ou chambre rectangulaire creusée dans le roc vif, avec des arcades ou voûtes taillées dans les parois, ou bien disposées à recevoir des sarcophages placés sur le pavé. Ce type était précisément celui des cubicules des catacombes romaines. C'est dans un monument de cette espèce que Joseph d'Arimathie déposa le corps sacré du Sauveur. Les anciens Etrusques avaient adopté, mais non universellement, cette manière d'inhumér leurs morts. Et les Romains mêmes, pendant un certain temps, faisaient construire des cellules carrées taillées dans la pierre ou le tuf avec des *loculus* ou espèces de fosses semblables à celles dont les chrétiens se servirent plus tard, M. de Rossi a constaté, dans les environs de Rome, un grand nombre de sépultures de cette espèce. Il y avait cependant une différence essentielle entre les cellules ou chambres funéraires des Juifs, des Etrusques et des Chrétiens. Dans celles des premiers, les cadavres n'étaient pas mûrés ni placés dans une niche creusée dans la paroi du tombeau, tandis que chez les chrétiens, les corps étaient entièrement cachés. La raison de la différence, c'est que les chambres funéraires des payens ne furent pas ordinairement ouvertes ni visitées par les vivants. L'ouverture pratiquée dans le flanc du rocher ou sur le sol, et fermée par une énorme pierre, ne s'ouvrait que pour recevoir quelque membre défunt de la famille à qui appartenait le sépulcre, tandis que les cryptes chrétiennes étaient ouvertes comme des lieux de prières et de saintes réunions, pour la solennité des anniversaires et la célébration des Saints Mystères. L'entrée de la cellule demeurait ouverte, mais le cadavre, placé dans une niche, était préservé du contact de l'air par une pierre qui la fermait hermétiquement. Une autre raison de différence. Chaque famille payenne avait son sépulcre, chez eux tous les liens étaient brisés par la mort. Les chrétiens aimaient à se reposer ensemble, dans la mort, après avoir vécu dans la même foi, pratiquant, jusque dans le tombeau, cette charité qui ne reconnaît ni homme libre, ni esclave, ni Grec, ni barbare. La coutume payenne de la sépulture isolée était si universelle que, dans ses explorations en Phénicie, un archéologue du jour remarque, comme une chose rare, que dans un seul cas, plusieurs chambres ont été trouvées communiquant

entre elles et présentant l'aspect d'une véritable catacombe. Quelquefois les chrétiens se firent enterrer dans des cryptes isolées. Il n'y avait aucune loi de l'Eglise qui le défendait, quoique la coutume de se faire porter au cimetière commun était l'usage presque universel. Il était seulement défendu aux fidèles de se choisir une sépulture parmi les payens ou dans leurs sépulcres. Un évêque du temps de St. Cyprien fut déposé pour l'avoir permis à ses ouailles.

Dans les actes des martyrs, on voit que, assez souvent, ces héros de la foi étaient ensevelis dans leur domaine ou dans des sépulcres qu'ils s'étaient préparés pendant leur vie. Et ces tombes sacrées devenaient peu à peu le noyau d'un grand cimetière. Il y a eu des cimetières souterrains payens : mais il est impossible de confondre les gigantesques nécropoles de l'Eglise de Rome, peuplées de milliers de tombes, ornées de fresques, d'inscriptions et de symboles du christianisme, avec ces petits colombaires, ou cellules étroites, isolées, ne contenant que peu de morts et généralement taillées dans le flanc d'une colline suivant la coutume orientale.

A. O'DONNELL, Ptre.

(A Continuer.)

BIBLIOGRAPHIE.

Traité élémentaire de Matière Médicale et Guide Pratique des Sœurs de Charité de l'Asile de la Providence, publié sous le patronage des professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie, Faculté de Médecine de l'Université Victoria. 1 volume in-8 de 1618 p. 1ère édition.

Nous avouons que ce n'est pas sans un plaisir sensible que nous avons parcouru cet ouvrage. Il est si rare pour nous, médecins, d'avoir la bonne fortune de pouvoir annoncer l'apparition d'un traité canadien concernant la médecine, qu'il est pardonnable d'éprouver en cette circonstance un sentiment de satisfaction. Un examen plus attentif et plus minutieux n'a pas diminué la bonne opinion que nous nous étions formé du caractère de ce livre, qui est dédié à Sa Grandeur Monseigneur de Montréal et approuvé par lui.

Il a été écrit pour la sœur de Charité, afin de la mettre en état de pouvoir rendre plus de services aux pauvres et à tous les malades qui réclament leurs soins et de seconder avec plus d'efficacité les efforts des médecins dans le traitement des maladies. Les connaissances nécessaires pour accomplir cet objet ne pourraient être acquises par elle qu'en parcourant de nombreux ouvrages, où elles sont disséminées au milieu d'autres matières inutiles. Le but de ce livre est de résumer ce qu'il y a de plus important et de plus pratique pour cet objet spécial et d'en faire un tout au moyen duquel on épargnera un temps précieux et de longues études. Mais nous croyons que cet ouvrage peut faire sentir son influence dans un cercle plus étendu. Le médecin lui-même y trouvera un résumé bien fait d'une des branches les plus importantes de son art, outre une foule de connaissances utiles.

Pour donner une idée de l'étendue et de la variété des sujets compris dans cet ouvrage, il suffit de les indiquer sommairement. Ce Traité est divisé en trois parties. La première comprend cinq chapitres, traitant successivement des formules d'ordonnances et des abréviations dont le médecin se sert dans les prescriptions, des poids et mesures, aréomètres et thermomètres, des dif-

férentes classes des remèdes, doses et administration des médicaments, et des principes généraux de pharmacie : récolte, dessiccation et conservation des plantes, conservation des médicaments chimiques, règles générales sur la pulvérisation, la lisciviation, la distillation, la manière de remplir les ordonnances et autres opérations pharmaceutiques. Sous ces différents titres on trouve des préceptes très-utiles pour les établissements qui possèdent des pharmacies.

La deuxième partie forme à elle seule près des deux tiers de ce volumineux ouvrage, et contient une description de toutes les substances employées en médecine. On y donne les noms latins, anglais et français de chaque remède, la préparation, les propriétés, l'usage, la dose, les contre indications, les incompatibilités et les préparations officinales. Quand c'est un poison, on renvoie au chapitre des antidotes. On trouve aussi dans cette partie un résumé de tous les remèdes et préparations contenus dans le Codex, le Dispensaire des Etats-Unis, les Pharmacopées de Londres, de Dublin, d'Edimbourg, des Eclectiques, la Pharmacopée Britannique, etc., et un grand nombre d'autres recettes particulières. Les remèdes nouveaux comme les anciens sont décrits, et si en examinant minutieusement on pourrait trouver certaines choses qui auraient pu être omises, et d'autres qui n'ont pas été mentionnées, cela ne peut nuire en rien au mérite général de cette compilation des meilleurs auteurs sur la matière médicale.

La troisième partie se compose de sept chapitres. Les deux premiers traitent de la petite chirurgie ; le troisième des bains ; le quatrième de la diète ; le cinquième de l'hygiène ; le sixième renferme des conseils aux garde-malades, et le septième traite des poisons et des antidotes. Nous aurions plusieurs observations à faire sur les sujets importants traités dans cette partie, mais la crainte de fatiguer le lecteur et l'espace dans lequel doit nécessairement se renfermer une revue de ce genre, nous empêchent d'entrer dans plus de détails. Le volume finit par un mémorial thérapeutique où l'on indique les moyens et les remèdes à employer dans le traitement des maladies, et par une table alphabétique très-complète de toutes les matières traitées dans le cours de l'ouvrage.

S'il nous était permis de faire une observation, nous conseillerions, dans une seconde édition, de mettre dans un même volume tout ce qui regarde la matière médicale proprement dite. En développant certains sujets traités dans cet ouvrage, surtout dans la troisième partie, on formerait un second volume uni au premier quoique distinct par la nature des matières.

Ce traité a été revu par les Drs. Trudel, Coderre, Rottot et Desjardins, ce qui est une garantie de l'exactitude et de la fidélité avec laquelle on y traite les différents sujets dont nous venons de faire l'énumération.

Ce qu'il a fallu de veilles, de sacrifices et de fatigues pour accomplir ce travail, personne ne le sait. Il fallait la foi et le dévouement des Sœurs de Charité pour oser publier en Canada un ouvrage de cette nature, qui a coûté plusieurs années de travail et qui ne peut donner pour récompense que la satisfaction d'avoir fait une œuvre utile aux pauvres malades.

Disons un mot de l'exécution typographique. Ce livre a été composé et imprimé à l'Asile de la Providence. Quoique novices dans l'art de l'imprimerie, les Sœurs ont réussi à produire un volume remarquablement exempt de fautes typographiques pour un ouvrage de cette nature, qui demande

beaucoup de précision et un soin extrême pour éviter de funestes erreurs. La reliure, faite au même établissement, est solide et élégante. Enfin, nous devons féliciter les Sœurs du succès qui a couronné leur travail et leur persévérance.

DR. GEORGES GRENIER.

Our Strength and their strength. The North West Territory and other papers Chiefly relating to the Dominion of Canada. By the Revd. Eneas MacDonell Dawson. Printed at the Times office. Ottawa, 326 p.

Cet ouvrage, dont on nous a transmis un premier exemplaire, n'est pas encore acquis au domaine de la publicité. Toutefois, il ne se fera pas trop attendre et nous en parlerons par anticipation. L'auteur, M. l'abbé Dawson, ne se présente pas devant le public sans titres à ses sympathies et à son attention. Son nom ne surgit pas en même temps que ce nouveau fruit de son talent, car on a pu le remarquer inscrit au bas de maintes pages bien réussies, et il a su gagner, à la pointe de la plume, ses galons littéraires, si on veut nous passer l'expression. Ce n'est pas un écrivain dont la verve pourrait s'arrêter à un premier succès, ou qui se laisserait brûler les ailes pour toujours au feu nourri de la critique. Il ne déserterait pas le culte du beau pour si peu. Ni les lauriers, ni les pointes aigues de la critique ne le feraient renoncer au culte des muses, aux jouissances indicibles de l'étude et à l'ardeur qui le passionne d'inspirer aux autres le goût des belles et grandes choses de l'esprit.

Les travaux de M. Dawson ne se limitent pas à une spécialité. Il faut un champ plus étendu à sa soif de connaissances multiples. Il sait passer avec art d'une page sèche d'économie politique à une charmante invocation aux muses et remplir à la lettre le vers de Boileau :

“ Sans cesse en écrivant variez vos discours.”

C'est ce qui frappe le lecteur en parcourant les pages élégantes et substantielles tout à la fois du volume de M. l'abbé Dawson. Son *modus dicendi* est clair, souvent brillant et toujours châtié. Disons de suite que ce livre ne renferme point de travaux originaux. Ils ont été insérés çà et là dans les revues et journaux, dépourvus quelquefois de la signature de l'auteur, mais toujours accueillis avec l'intérêt qu'ils savaient provoquer.

M. Dawson commence son ouvrage en donnant raison à une partie de son titre : “ *Our strength.*” Ce sont des lettres politiques publiées dans le *Times* d'Ottawa, en réponse aux arguments de l'école dite de Manchester sur la question coloniale anglaise. Comme on le sait, cette école s'efforce de démontrer qu'il est temps pour l'Angleterre de commencer son démembrement en se détachant de ses nombreuses colonies, dont la conservation, suivant elle, ne peut qu'obérer le trésor impérial. Ces théories tout-à-fait inexactes ont déjà gagné du terrain dans l'opinion du peuple anglais, elles ont même trouvé de l'écho dans le palais de Westminster, et ont eu surtout pour les faire valoir l'hon M. Lowe, aujourd'hui membre du cabinet Gladstone et dont le discours a eu un certain retentissement dans le temps. Elles sont loin pourtant d'avoir fait assez de chemin pour nous faire croire à leur prochain succès et semblent même tomber actuellement en défaveur dans des

cercles fort influents et reconnus pour leurs opinions anti-coloniales. Nous n'en voulons d'autre preuve que la chute du *Star*, l'un des principaux organes de l'école de Manchester, la volte-face récente de l'oracle du journalisme anglais, le *Times* de Londres, et la dernière lettre publiée dans le *Daily News*, de cette même ville, par M. Goldwin Smith. Celui-ci est le chef éminent de l'école adverse aux colonies, il s'est toujours jusqu'à présent carrément prononcé en faveur de la rupture du lien colonial. Cependant, il baisse considérablement la note dans la lettre que nous mentionnons. Il y vante l'importance et la richesse des colonies anglaises, et comme les contradictions ne lui coûtent guère, il affirme, bien que le contraire soit avéré, qu'il n'a toujours été en faveur de la scission de la Grande-Bretagne avec ses dépendances, semées à travers le monde, en autant que ces rameaux eussent assez de sève et de maturité pour pouvoir être détachés du tronc principal et grandir seuls à l'ombre des institutions représentatives.

M. l'abbé Dawson a fait une défense de la politique coloniale de l'Angleterre aussi forte de considérations sérieuses que bien élaborées. Il démontre pleinement que la mère-patrie ne saurait renoncer actuellement à ses nombreuses possessions sans porter un coup terrible à son commerce, à sa prospérité et à sa puissance, et sans abandonner le rôle saillant qui lui est aujourd'hui dévolu dans la direction des affaires européennes.

Le second écrit du volume a trait au Nord Ouest. C'est un exposé des ressources naturelles et de la condition matérielle des vastes territoires dont le Canada a fait l'acquisition. L'auteur croit en la richesse du sol de ces immenses régions, qui vont cesser d'être exploitées comme un simple pays de fourrures par la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour profiter de tous les avantages de la nouvelle organisation politique que l'on est à y établir. M. l'abbé Dawson cite l'autorité de plusieurs témoins oculaires pour appuyer sa thèse.

Vient ensuite un éloge du regretté M. Henry Friel, l'ancien maire de la capitale du Canada. Ce dernier était l'un des plus anciens habitants d'Ottawa, et il a contribué dans une grande mesure, par son intelligence et son énergie, à donner à cette ville une forte impulsion dans la voie du progrès. Il a tenu aussi la plume de journaliste avec beaucoup de distinction durant plusieurs années et ses travaux littéraires et politiques ont été beaucoup remarqués. M. Friel s'est éteint alors que ses services étaient vraiment appréciés et que l'avenir lui semblait le plus souriant. Il fut toujours zélé défenseur des droits de ses compatriotes Irlandais et fervent catholique.

Nous avons aussi remarqué une étude vraiment intéressante sur les poètes du Canada. Elle est très longue, ornée de citations et abonde en renseignements précieux sur l'état de la littérature en Canada. Dans une première partie, l'abbé Dawson, poète lui-même, parle des écrivains anglais, qui ont laissé des vers dignes de mention, et dans l'autre, il s'occupe longuement des poètes canadiens. Naturellement, la liste des littérateurs anglais est plus considérable que la nôtre. On voit que les effusions poétiques de nos écrivains sont parfaitement connues à M. Dawson. Il a lu leurs plus longues pièces comme leurs plus courts sonnets. Aussi, en parle-t-il généralement avec autant d'intelligence que de sympathie. Quelques-uns de ses jugements sont pourtant risqués sur le mérite distinctif des inspirations de nos poètes. Nous croyons, par exemple, qu'il erre en comparant le genre de notre Garneau, qui fut non seulement un grand historien, mais aussi un poète distingué, à celui du chantre du *Lac*. Nous les pensons fort différents. Ces erreurs

d'appréciation sont fort excusables et nous devons remercier M. Dawson d'avoir conçu l'excellente idée de faire connaître aussi bien nos littérateurs au public anglais. Il ne sera pas inutile d'ajouter que M. Dawson possède bien le français. Il a fait ses études théologiques à Paris, en compagnie de l'illustre évêque d'Orléans, Mgr. Dupanloup. Il a de plus traduit le magnifique ouvrage *Du Pape*, l'un des chefs d'œuvre du puissant génie de Joseph de Maistre, et des connaisseurs donnent à cette traduction la supériorité sur les autres qu'on a publiées.

Ce volume renferme subséquemment un éloge du regretté M. Thomas D'arcy McGee. L'auteur était lié à cet homme célèbre par une profonde amitié et estime. Il l'a assez connu pour en parler dignement. Cet éloge sera lu avec plaisir par tous les admirateurs, — et qui ne l'était pas ? — du prince des orateurs canadiens.

M. Dawson termine son ouvrage par de nombreuses poésies et par quelques articles d'appréciation sur des productions anglaises. Il ne nous apprend pas de juger les chants du barde inspirés dans la langue de Milton ; mais, comme tous les autres travaux, ils ne doivent pas sans doute déprécier ce recueil.

Nous devons souhaiter à l'auteur tout l'encouragement qu'il mérite, et nous croyons que son livre aura assez d'intérêt pour être, comme celui dont parle Boileau :

“ . . . souvent chez Barbin entouré d'acheteurs.”

JOSEPH TASSÉ.

Histoire du Droit Canadien, par B. A. Testard de Montigny, Avocat, l'un des directeurs de la *Revue Canadienne* et membre de la Société Historique de Montréal.—Eusèbe Senécal, imprimeur-éditeur et relieur, rue St. Vincent, Montréal.—Un volume in-8, 1000 pages. Prix relié : \$4.

C'est sous ce titre que M. de Montigny vient de présenter au public sa fille ainée, comme il l'appelle dans sa préface. Nous souhaitons qu'il n'en reste pas à cet essai qui est déjà un coup de maître.

Ce volume est appelé à rendre de très-grands services, non-seulement à une certaine classe d'hommes, mais à toutes les classes de la société en général. Car, outre l'histoire du Droit Canadien depuis son origine jusqu'à nos jours, ce livre peut encore servir de manuel et de guide, offrant tous les renseignements nécessaires sur l'introduction et les changements apportés dans nos lois concernant l'éducation, la médecine, le notariat et le barreau, la police, la navigation, la télégraphie, les banques, la milice, l'immigration, les chemins de fer, les brevets d'invention, la politique, les corporations, les fabriques, l'érection des paroisses, les assurances, bureaux de commerce, les dettes et revenus publics, le service civil, etc., etc.

On comprend de suite l'avantage que peut offrir un pareil ouvrage, donnant à chacun la facilité de pouvoir se renseigner lui-même, et dans un instant, sur chacun de ces sujets, en référant à la table des matières préparée avec soin. A ce titre, le livre de M. de Montigny se recommande de lui-même ; il est le compagnon indispensable de tout homme d'affaire, aussi bien que de l'avocat, du notaire, du médecin, du prêtre et de tout homme

instruit. Il évite des recherches souvent pénibles et toujours longues qu'il faut faire sur ces différents sujets qui se trouvent intercalés dans nos Statuts. Ce travail se trouve singulièrement simplifié à l'aide du volume en question, qui nous fait connaître, d'un seul coup d'œil, l'origine et les phases par où sont passées ces différentes lois.

Mais revenons à l'histoire du droit proprement dite que l'auteur avait d'abord en vue, et disons de suite que cet ouvrage, pris dans son ensemble, est unique dans son genre en Canada. Ce n'est pourtant pas là son seul mérite, puisque nous venons d'en montrer l'utilité pratique, qui est le but principal de l'auteur.

Ce volume, formant mille pages, est divisé en cinq époques ; la première de 1608 à 1663, la seconde de 1663 à 1759, la troisième de 1759 à 1791, la quatrième de 1791 à la codification, et enfin la cinquième, de la codification jusqu'à nos jours.

L'espace ne nous permettant pas même d'en faire une courte analyse, nous nous bornerons à faire connaître ce qui fait la matière de chacune de ces cinq époques.

La première indique l'introduction du droit français en Canada, ceux qui avaient pouvoir de faire des lois, et ce qu'ils ont fait. Le droit suivi en France avant 1663, étant une des sources de notre droit, l'auteur explique comment le droit romain, passé dans notre législation, s'était introduit dans les pays de droit écrit, et quelle autorité il avait dans les pays coutumiers.

La deuxième époque parle de la création du Conseil Supérieur de Québec, l'introduction exclusive de la Coutume de Paris en Canada ; les actes législatifs des lois de France depuis 1663 et en force ici, ainsi que les arrêts et règlements du dit Conseil Supérieur, les Ordonnances et les Jugements des Intendants et des Gouverneurs, sur la Justice, la voirie et la police, puis, un coup d'œil sur l'organisation judiciaire de cette époque.

Dans la troisième époque, l'auteur parle de la cession du Canada à l'Angleterre, et apprécie la portée des capitulations, des Traités, des proclamations et des Ordonnances du temps, ainsi que de l'Acte de Québec.

La quatrième époque nous fait connaître les principales dispositions de l'acte constitutionnel du Canada, (1791) ainsi que les pouvoirs législatifs qui se sont succédés.

Enfin, la cinquième époque nous donne le rapport des codificateurs, mis en harmonie avec le Code tel que promulgué, nous faisant connaître ainsi l'esprit de chaque article du Code, sa source et sa ressemblance, soit avec le droit français moderne, soit avec les législations étrangères. A chaque sujet, se trouvent aussi intercalés les statuts postérieurs à la Codification.

Le lecteur trouvera en outre une liste des actes d'incorporation des corps politiques du Bas-Canada, tels que asiles, académies, associations de bienveillance et autres, banques, clubs, collèges et communautés, compagnies d'assurances et de navigation, de télégraphie et de mines ; la date de leur incorporation et les amendements, de plus, une liste de tous les greffes des notaires déposés dans les archives des districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières. Un autre tableau nous fait connaître les districts et circuits du Bas-Canada, ainsi que les termes des cours et les noms de leurs officiers. En voilà assez pour faire voir que le livre de M. de Montigny est un livre de consultation et d'utilité pratique pour toutes les classes de la société, et qu'il mérite tous les encouragements.

SÈVÈRE RIVARD.